

LA FORMATION PROFESSIONNELLE
VA SUBIR DES CHANGEMENTS

UN PÔLE DE 400 SPÉCIALITÉS DISPONIBLES



P. 5

ALORS QUE LE TAUX DE SUIVI EST MITIGÉ
DANS LE MOYEN ET LE PRIMAIRE

LE CNAPESTE PARALYSE LES LYCÉES

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1998 | Mardi 8 octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



MIDI AUTO

APRÈS NEUF MOIS DE TRAQUE SANS RELÂCHE

L'ASSASSIN DE CHAÏMA DERRIÈRE LES BARREAUX



P. 3

LES MESURES INCITATIVES
SEMBLENT EFFICACES
**11,2 MILLIARDS DE DOLLARS
D'INVESTISSEMENTS
DIRECTS DEPUIS JANVIER**

P. 6



PROJET DE LOI RELATIF
À L'ACTIVITÉ AUDIOVISUELLE
**LA PART BELLE
AU SECTEUR PUBLIC**

P. 4



1.000

commerçants seront mobilisés durant l'Aïd el-Adha à Alger pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base à Alger.

15

personnes, dont 10 enfants, ont été tuées dimanche dans un double attentat suicide à la voiture piégée ayant visé un commissariat et une école primaire.

1.200

participants sont attendus au tournoi de pétanque qu'abritera, les 12 et 13 octobre courant, le terrain de proximité de Nedroma.

272 nouveaux postes de formation de médecins spécialisés à Constantine

Les épreuves du concours de résidanat de médecine ont débuté dimanche à la faculté des sciences médicales de Constantine en vue de pourvoir 272 postes de formation post graduée répartis sur 42 spécialités. Le doyen de la faculté, le Pr Mahdjoub Bouzitouna, a indiqué que 1.335 médecins généralistes, dont la plupart ont reçu leurs diplômes cette année, se sont portés candidats à ce concours national, le 37e du genre organisé par l'université de Constantine. Le Pr Daoud Roula, président du jury du concours, a précisé que le nombre de postes offerts "répond aux besoins préalablement exprimés par les différents services de médecine spécialisée, en fonction de la disponibilité de l'encadrement et des structures du Centre hospitalo-universitaires (CHU) de Constantine".

Le Pr Roula, qui exerce la fonction de médecin chef de service de médecine interne du CHU, a confié à l'APS que la formation des candidats reçus sera entamée vers le 15 novembre prochain pour durer de 4 à 5 années selon la spécialité choisie.



Les résultats de ce concours de deux jours, portant sur les épreuves de médecine, de chirurgie et de biologie, seront annoncés lundi en fin d'après-midi, sitôt l'examen terminé, a affirmé la même source, indiquant que les candidats retenus viendront combler le déficit enregistré au CHU et dans certaines structures de santé.

Décès de Sadek Batel, 1^{er} ministre de la Jeunesse et des Sports de l'Indépendance



L'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Sadek Batel, est décédé samedi soir à Alger à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris dimanche dernier auprès de ses proches. Né le 12 mars 1922 à Miliana, le défunt a occupé le poste

de ministre de la Jeunesse et des Sports de 1964 à 1965. Créateur des Amis du manifeste et de la Liberté (AML), Sadek Batel a fait partie de la jeunesse du parti de Peuple algérien (PPA) comme responsable de la Fédération de Miliana (1942-1943). Arrêté le 10 février 1945, il est mis en résidence surveillée jusqu'en novembre de la même année, où il reprend ses activités politiques au sein du mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD).

Responsable du Front de libération nationale (FLN) en 1955 à Alger, Sadek Batel rejoint le maquis en janvier 1957 dans le Zakkar et l'Ouarsenis jusqu'au cessez-le-feu en 1962. Il a été député de l'Assemblée constituante (1962-1963), puis sous-secrétaire d'Etat à l'orientation nationale chargé de la jeunesse et des sports. Il a été inhumé dimanche après-midi au cimetière de Garidi (Alger), en présence de plusieurs personnalités dont le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.

1.200 candidats au concours de magister en sciences de l'information à l'université Alger 3

Plus de 1.200 candidats passeront, lundi à 9h au siège de la faculté des sciences de l'information et de la communication, le concours de magister 2013-2014, dans les spécialités des sciences de l'information et de la communication, a indiqué dimanche une source de l'Université Alger 3.

Les candidats postuleront, selon la même source, pour 26 postes dans les spécialités suivantes : l'information environnementale, la scénologie, la radio et télévision, les technologies de l'information et les législations. De plus une formation en journalisme économique et financier à Alger sera dispensée au profit d'une soixantaine de journalistes tous supports et statuts confondus, se tient au siège de l'Agence de presse "Algérie Presse Service" du 6 au 10 octobre. Organisée par le département coopération et formation du ministère de la Communication avec le concours de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, cette formation de cinq jours s'inscrit dans le



cadre de la coopération algéro-américaine, indique le ministère dans un communiqué. La formation se déroule en trois ateliers animés par des experts américains.

Une baleine à bosse surgit à quelques mètres de leur... bateau

Au large des plages de Rockaway, à New-York, Bobby Leonard et sa famille ont croisé une impressionnante baleine à bosse. Alors qu'ils s'étaient simplement rendus en mer pour pêcher, ces amateurs de pêche ont certainement fait l'une des plus belles rencontres de leur vie. En apercevant l'animal, Bobby Leonard, qui possède un magasin d'espionnage, a tout de suite sorti une de ses caméras pour filmer la scène. Ce petit groupe de pêcheurs a filmé la baleine occupée tranquillement en train de manger des poissons en faisant des allers-retours sous leur bateau. Toutefois, Bobby Leonard explique que par la suite, la baleine a commencé à devenir nerveuse. C'est alors qu'elle a surgi hors de l'eau offrant un spectacle magnifique à cette famille. Fasciné par cette bête, Bobby, son frère Mike et son père ont pleinement profité de ce moment privilégié. En effet, l'animal a surgi des eaux, à quelques mètres seulement de leur bateau. Cette scène impressionnante constitue un moment exceptionnel dans la vie de ces hommes. Malgré le côté inattendu de cette scène, Bobby Leonard affirme qu'il n'a pas eu peur que l'animal de 12 mètres de long ne renverse leur bateau. En effet, d'après lui, l'animal avait dû prendre en compte la distance qui le séparait du bateau avant de sortir la tête de l'eau. "C'était assez cool en fait. Il était littéralement à un mètre et demi de distance", a expliqué Mike Leonard à CBS. "C'était l'une des choses les plus incroyables que j'ai jamais vu de ma vie. C'était assez cool en fait", a réalisé cet homme. L'animal est resté près du bateau pendant une demi-heure. Mais d'après Caterina Panzeca, une spécialiste du milieu marin, cette baleine était certainement en chemin pour sa migration annuelle et se dirigeait vers les eaux des Caraïbes. Croiser des baleines si près des côtes est assez rare.

La Poste suisse souhaite la bienvenue à des personnes... décédées

La Poste suisse a reconnu samedi avoir adressé par erreur à des personnes récemment décédées des messages de bienvenue pour leur souhaiter une bonne installation à leur nouveau domicile. La bévue a été révélée par l'émission de consommateurs Espresso, diffusée sur la radio alémanique SFR 1, qui donnait la parole à des proches, puis confirmée par une porte-parole des services postaux. "C'est blessant", a déclaré une auditrice qui a reçu un colis accompagné d'un prospectus souhaitant à son père, récemment disparu, la bienvenue dans sa nouvelle demeure. Les erreurs se sont produites lorsque des proches ont déclaré les décès à la Poste et fait transférer le courrier à leur domicile, ce qui a généré l'envoi de kits de déménagement. Une porte-parole de la Poste suisse a indiqué à l'AFP que ces erreurs étaient liées à l'introduction d'un nouveau système informatique qui a changé les processus pour saisir les demandes. "Malheureusement, des erreurs de manipulation se sont produites et ont mené à ces cas isolés regrettables. Nous avons immédiatement pris des mesures afin d'éviter des cas similaires à l'avenir", a précisé la Poste suisse dans un courriel.

D
i
x
i
t

Lakhdar Brahimi :

"J'essaye d'inviter tout le monde au cours de la deuxième moitié de novembre... On va voir. Je suis réaliste, le gouvernement syrien et l'opposition, représentée par la Coalition nationale syrienne, doivent aller à Genève sans pré-condition. Bachar al-Assad ne peut pas dire qu'il ne va pas négocier avec X ou Y et c'est la même chose pour l'opposition... Les Russes nous disent qu'al-Assad est d'accord. Il ne faut pas que les jihadistes remplacent le régime actuel. Les Russes et les Occidentaux sont d'accord."

APRÈS NEUF MOIS DE TRAQUE SANS RELÂCHE

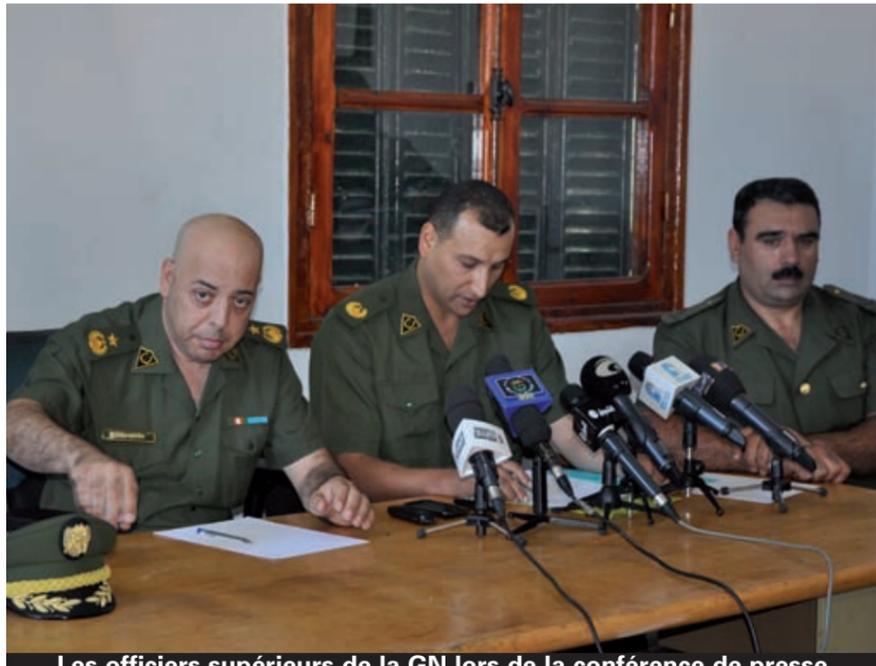
L'assassin de Chaïma derrière les barreaux

Neuf mois après le terrible assassinat de Chaïma, son assassin a été enfin arrêté, avant-hier, par les gendarmes de la compagnie de Zéralda appuyés par ceux de la brigade de recherches de Bab Djdid. L'annonce a été saluée par les citoyens qui ont amplement applaudi le grand travail accompli par la Gendarmerie nationale.

PAR LOTFI ITOU

Le présumé assassin de la petite Chaïma, enlevée et retrouvée morte, faut-il le rappeler en décembre 2012, a été enfin identifié, localisé et arrêté par les gendarmes de Zéralda suite à un travail «chirurgical» basé sur le renseignement. C'est-ce qu'a dévoilé hier le commandant Belkacem Ben Hamamouch de la compagnie de Zéralda. Il s'agit d'un jeune maçon âgé de 30 ans, un vieux voisin, né à Aïn Defla, expliquent les gendarmes. En effet, le commandant Ben Hamamouch accompagné, lors d'un point de presse animé au siège de la compagnie de Zéralda par le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, chargé de la communication au sein de la Gendarmerie nationale, a dévoilé les circonstances de l'interpellation du présumé assassin de Chaïma.

« Nous avons reçu des renseignements sûrs tirés de l'enquête que nous menions depuis neuf mois à partir desquels nous avons pu localiser, enfin, le présumé assassin de la jeune fillette de 8 ans. Selon ces renseignements, l'auteur qui était en fuite depuis le tragique évènement se trouvait, durant la journée d'avant-hier, chez ses parents, dont la maison se trouve à Zéralda. C'était à ce moment là que nous avons déclenché, très vite, un plan d'assaut où plusieurs centaines de gendarmes ont été mobilisés », explique le commandant Belkacem Ben Hamamouch. Il ajoute : « Après avoir bouclé toutes les issues menant vers Mahelma avec la mobilisation d'un grand dispositif sécuri-



Les officiers supérieurs de la GN lors de la conférence de presse.

taire autour des routes donnant l'accès à Mahelma, les lieux où le fugitif pourrait prendre route pour fuir, mais aussi les quartiers où le présumé pourrait se réfugier, nous avons, par la suite, encerclé la maison parentale de ce dernier. Ici, nous avons entamé une série de négociations avec le présumé assassin qui a duré plusieurs heures, toutefois il a refusé de se livrer aux gendarmes. C'est ainsi que nous avons lui demandé, à trois reprises, d'abandonner et de se livrer, cependant il a continué à refuser, puis quelques minutes après il est sorti de la fenêtre tout en allant vers un mur qui donne accès à une maison en construction. En escaladant, le fugitif a réussi tout de même à regagner la maison de son voisin, toutefois les gendarmes le guettaient ici, alors il a été maîtrisé après quelques minutes de résistance ».

Emmené par la suite vers le siège de la compagnie de Zéralda, le présumé assassin a fini par avouer son acte barbare lors de son interrogatoire avec les gendarmes. Pis, il a expliqué aussi qu'une histoire d'argent, entre lui et le père de la fillette est derrière cette affaire.

Décembre 2012 : la perquisition du domicile qui a tout dévoilé

Lors de son intervention, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud a révélé que durant le premier mois de l'enquête dans le

cadre de cette affaire, les gendarmes ont perquisitionné le domicile du présumé assassin de Chaïma. Lors de cette perquisition, les gendarmes ont trouvé le pantalon de l'auteur dissimulé dans sa chambre, où des traces de sang ont été découvertes. Après avoir procédé aux prélèvements des taches de sang, les gendarmes experts de l'INCC ont pu identifier que le sang serait de Chaïma. Il ajoute :

« C'était là le tout début de l'enquête, cela sans compter les quatre prélèvements tirés de la scène de crime. Mieux, lors de l'enquête, ce présumé a été arrêté et entendu par les gendarmes, toutefois durant ce moment nous n'avions pas encore les preuves solides en mains qui nous permettaient de l'interpeller, alors nous l'avons libéré ». En fait, durant les mois passés les gendarmes ont redoublé leurs efforts en vue d'arrêter l'auteur de l'assassinat de Chaïma.

D'un chantier à un autre, le fugitif tentait de fuir la justice

La traque lancée contre l'assassin de Chaïma a duré neuf mois. Durant toute cette période, le fugitif se trouvait d'une wilaya à une autre, d'un chantier à un autre, chez un ami et un autre. Durant neuf mois, le jeune maçon a bénéficié d'une aide précieuse de ses amis, hébergé dans chaque wilaya comme s'il était un héros



Le présumé assassin de Chaïma.

pour eux. Pourtant, il s'agit de l'assassin d'une fillette qui n'avait même pas bouclé ses 8 ans. Il s'est réfugié chez ses amis à Tipaza, Aïn Defla, Boufarik, Ben Chaâbane, Blida, Médéa, Chlef et Alger où il a bénéficié d'un hébergement sécurisé et loin des gendarmes. Il circulait avec deux fausses cartes d'identité, la première volée chez un citoyen résidant à Aïn Bénian et la seconde volée à Zéralda, également, appartenant à un citoyen.

Toutefois, sa cavale a pris fin, avant-hier, à Zéralda, dans la demeure de ses parents. Revenons sur ce triste jour, voire le jour où Chaïma a été froidement tuée par son kidnappeur. La manière avec laquelle la petite Chaïma a été tuée par son voisin est atroce. Suite à son enlèvement le 21 décembre 2012, Chaïma a été emmenée de force par son ravisseur, à savoir son voisin âgé de 30 ans.

Ici, elle sera gardée dans un endroit secret et c'est là que son ravisseur l'a tabassé, agressé sexuellement avant d'être étranglée jusqu'à l'étouffement et durant trois longues minutes avec un tissu de la part de son assassin.

L. I.

PROTECTION DE L'ENFANT CONTRE LES CRIMES

Ce que prévoit le projet d'amendement du code pénal

PAR RAYAN NASSIM

Pour mieux protéger nos enfants, un amendement a été introduit au code pénal. Le projet de loi modifiant et complétant le code pénal contient de nouvelles mesures visant à protéger l'enfant contre les différents crimes auxquels il est exposé, outre la mise en conformité de la législation algérienne avec les dispositions de la convention internationale sur les droits de l'enfant. Mendicité, mauvais traitement, abus sexuel et enlèvement sont les principaux points sur lequel le législateur a fait des efforts. Ainsi, pour se conformer, notamment, aux traités internationaux auxquels l'Algérie a souscrit, le nouveau projet énonce que le mineur de moins de 10 ans "ne peut faire l'objet de poursuites pénales", alors que celui ayant l'âge entre 10 à 13 ans "ne peut faire l'objet que de mesures de protection ou de réé-

ducation". Dans le même projet, il est stipulé que "quiconque mendie avec un mineur de moins de 18 ans ou l'expose à la mendicité est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans", précisant que la peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant du mineur ou toute personne ayant une autorité sur celle-ci.

Les peines prévues pour le même cas ne sont pas applicables si l'auteur de l'infraction est la mère du mineur, dont la situation de détresse est prouvée. S'agissant du kidnapping, le nouveau de loi mentionne que "quiconque, par violence, menaces, fraudes ou par tout autre moyen, enlève ou tente d'enlever un mineur de moins de 18 ans, est puni de la réclusion à perpétuité".

Il y est également indiqué qu'une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans et

d'une amende de 100.000 à 500.000 DA sont prévues pour "quiconque vend ou achète un enfant de moins de 18 ans, à quelque fin que ce soit et sous quelque forme que ce soit".

Est également puni des mêmes peines, l'instigateur ou l'intermédiaire dans la conclusion de la vente d'un enfant. Les amendements proposés stipulent que "lorsque l'infraction est commise par un groupe criminel organisé ou lorsqu'elle a un caractère transnational, la peine encourue est l'emprisonnement de 5 à 15 ans et l'amende de 500.000 à 1.500.000 DA".

La tentative est punie des mêmes peines prévues pour l'infraction consommée. D'autre part, le nouveau texte de loi dispose qu'il est puni d'un emprisonnement de 5 à 10 ans et d'une amende de 500.000 à 1.000.000 DA "quiconque représente, par quelque moyen que ce soit,

un mineur de moins de 18 ans s'adonnant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou représente des organes sexuels d'un mineur à des fins principalement sexuelles ou fait la distribution, la diffusion, la propagation, l'importation, l'exportation, l'offre, la vente ou la détention des matériels pornographiques mettant en scène des mineurs".

"En cas de condamnation, la juridiction prononce la confiscation des moyens qui ont servi à la commission de l'infraction, ainsi que les biens obtenus de façon illicite, sous réserve des droits des tiers de bonne foi", note le texte.

Concernant les viols, il est stipulé que "quiconque commet le crime de viol est puni à la réclusion de 5 ans, tandis que si l'acte est commis sur un mineur de moins de 18 ans, la peine à la réclusion est de 10 à 20 ans".

R. N.

PROJET DE LOI RELATIF À L'ACTIVITÉ AUDIOVISUELLE

La part belle au secteur public

Finallement le projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, très attendu et largement critiqué par la corporation des médias sera prochainement soumis au Parlement. Dans l'exposé des motifs relatif à ce texte, il est souligné que le texte vise "la refondation du paysage audiovisuel national articulée autour des missions de service public".

PAR SADEK BELHOCINE

Il est précisé dans le projet de loi que "il ne se limite pas à la seule prise en charge des problèmes liés à l'ouverture de l'audiovisuel à l'investissement privé national", mais "s'inscrit dans une perspective plus large, celle d'une refondation du paysage audiovisuel national articulée autour des missions de service public". De même que le projet de loi fait la part belle au secteur public qui, selon le texte assure que "la pérennité" du service public ne peut être garantie que par un secteur public "performant, capable d'offrir à la société dans toutes ses composantes, des programmes innovants et de qualité". Il souligne que le secteur public de la communication audiovisuelle "doit bénéficier de tout le soutien de l'Etat, afin d'assurer, en toute indépendance et en toute responsabilité, un service public en harmonie avec les légitimes attentes du corps social (...) qui permettent à notre personnalité nationale de s'épanouir sans renoncer à ses valeurs ancestrales". Cependant, il est mentionné des garde-fous. Ainsi, il est précisé que pour réaliser de tels objectifs et "préserver" le service public de la communication audiovisuelle de "déviation toujours possibles", il est créé une instance indépendante, dénommée "autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV)", constituée de 9 membres nommés par décret présidentiel, dotée de toutes les prérogatives lui permettant de



"contrôler la conformité à la loi des différents aspects de l'exercice de l'activité audiovisuelle et de mettre en œuvre son pouvoir de régulation", note le projet, qui tente d'appréhender toutes ces préoccupations "dans les limites de l'étendue de son champ de compétence". En tout état de cause, le projet de loi

énonce aussi que les dispositions de ce texte, précisées en "termes suffisamment souples", permettent "l'introduction aisée" de modifications "assez fréquemment" dans son contenu, "sous l'effet des nécessités de son adaptation aux situations nouvelles, mais avec le souci permanent de maintenir l'orientation de l'ensemble du système audiovisuel national en fonction de finalités conformes à l'intérêt général". Il est énoncé aussi dans le texte que face aux prodigieux progrès technologiques, notamment l'apparition du satellite de diffusion directe et de l'Internet, transcendant les frontières et brisant "irréremédiablement", les monopoles nationaux en matière de communication audiovisuelle, il est nécessaire d'"encadrer l'initiative privée (dans ce secteur) par des règles prudentielles liées aux conditions de création de nouveaux services de communication audiovisuelle, à leur mode de financement et au contenu de leurs programmes". Enfin, le projet de texte comporte 105 articles répartis dans 7 titres, dont le troisième est consacrée à l'autorité de régulation, ses missions et attributions, sa composition et son fonctionnement. S. B.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Vers une législation plus répressive

L'Etat entend mettre un terme ou du moins contenir dans une moindre proportion le trafic de carburant en durcissant l'arsenal législatif. Dans ce sens le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 05-06 relative à la lutte contre la contrebande sera soumis au Parlement prochainement. Il vise, selon l'exposé des motifs, notamment à mettre fin au trafic de carburant ayant connu une ampleur phénoménale ces dernières années au niveau des régions frontalières. Il est précisé que le projet de loi s'inscrit dans les efforts de l'Etat à mettre en place un cadre juridique à même de prendre en charge les insuffisances enregistrées dans le domaine de la lutte contre la contrebande. Il rappelle que la prévention et la lutte contre la contrebande constituent l'un des défis majeurs que

l'Algérie s'attèle à relever pour préserver l'économie nationale des effets néfastes de ce fléau. Dans le détail, les peines encourues par les contrebandiers sont aggravées. L'article 11 de ce projet de loi, stipule que "toute personne qui détient dans le rayon des douanes un dépôt destiné à des fins de contrebande ou un moyen de transport spécialement aménagé aux mêmes fins, est punie d'un emprisonnement allant de deux (2) ans à dix (10) ans et d'une amende égale à dix (10) fois la valeur cumulée de la marchandise et des moyens de transport confisqués". L'amende imposée aux fraudeurs est "égale à cent (100) fois la valeur du carburant sur le marché national, dans toutes les infractions prévues par la présente ordonnance", comme énoncé par le même article du projet de loi. Il est

stipulé dans le texte de loi que "est puni d'un emprisonnement de deux (2) ans à dix (10) ans et d'une amende de 200.000 DA à 1.000.000 DA, quiconque procède, en violation des dispositions législatives et/ou réglementaire en vigueur, à l'aménagement d'un moyen de transport pour élever sa capacité de stockage de carburant, à des fins de contrebande". En outre, les individus ayant procédé à l'aménagement d'un moyen de transport pour élever sa capacité de stockage de carburant sont passibles, en vertu du projet de loi, de "la radiation, selon le cas du registre de commerce ou du registre de l'artisanat et des métiers, de la confiscation du matériel utilisé dans la commission de l'infraction et de la fermeture du local". Le projet de loi prévoit également de soumettre les infractions prévues aux

articles 13, 14 et 15 de l'ordonnance 05-06, relatives à la contrebande avec port d'arme à feu, la contrebande d'armes et la contrebande qui constitue une menace pour la sécurité nationale, l'économie nationale ou la santé publique, à "la compétence étendue, conformément aux dispositions du code de procédure pénale". "Cette proposition est justifiée par la gravité de ces infractions et leur répercussion sur l'économie nationale, outre le fait qu'elles constituent une forme grave du crime organisé transnational qui est en relation avec le terrorisme et le trafic d'armes et de stupéfiants", lit-on dans ce projet de loi.

S. B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un projet de loi devant le parlement

Le projet de loi modifiant et complétant le code pénal sera présenté au Parlement. Le nouveau texte de loi contient plusieurs amendements ayant trait à la lutte contre le terrorisme, pour la mise en conformité de la législation algérienne avec les dispositions de la convention internationale sur la lutte antiterroriste. Il est souligné dans l'exposé des motifs que pour se conformer notamment

aux traités internationaux auxquels l'Algérie a souscrit, le nouveau code a considéré comme acte terroriste le financement d'un terroriste ou d'une organisation terroriste, le détournement et la dégradation des aéronefs, des navires ou de tout autre moyen de transport. Selon le projet de loi, est considéré également comme acte terroriste, "tout acte poussant à la dégradation des installations de navigation

aérienne, maritime et terrestre, la destruction ou la détérioration des moyens de communication, la prise d'otages et les attentats avec utilisation d'explosifs ou de matières nucléaires". Par ailleurs, le nouveau projet se propose de "soutenir la lutte contre la discrimination et de renforcer les dispositions pertinentes prévues dans le cadre normatif national, qui consacrent le principe de l'égalité des citoyens devant la

loi sans aucune discrimination". Le projet en question définit la discrimination comme étant "toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique et le handicap". La discrimination est punie d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 50.000 à 150.000 DA.

S. B.

ALORS QUE LE TAUX DE SUIVI EST MITIGÉ DANS LE MOYEN ET LE PRIMAIRE

Le Cnapeste paralyse les lycées

La majorité des lycées du pays a répondu favorablement au mot d'ordre de grève du Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique élargi (Cnapeste). Le taux de suivi a été, comme il fallait s'y attendre d'ailleurs, nettement moindre dans les deux autres paliers, à savoir le moyen et le primaire. Les lycées ont été donc paralysés hier par le Cnapeste.

PAR KAMEL HAMED

En effet, selon les chiffres avancés par les responsables de ce syndicat, les cours ont été perturbés dans au moins 1.650 lycées du pays. Le taux de suivi a été donc, estime le syndicat, de 85%. D'où, à l'évidence, la satisfaction du Cnapeste. Ce d'autant que ce mouvement de débrayage a aussi enregistré l'adhésion des enseignants des cycles moyen et primaire avec des taux de suivi toutefois moindres que celui enregistré dans le palier du secondaire. En effet, selon le chargé de communication au sein du syndicat, Messaoud Boudiba, le taux de suivi a oscillé entre 30 et 40% dans le cycle moyen et a été de 15% dans le primaire. Ce faible taux dans ces derniers paliers s'explique certainement par la



faible implantation du Cnapeste. Ce syndicat, rappelons-le, n'a étendu son implantation à ces deux cycles que récemment. Une décision qui a été prise lors de son dernier congrès tenu l'année dernière. Par contre dans son fief traditionnel, celui du cycle secondaire en l'occurrence où il est de loin le premier syndicat, le Cnapeste a cartonné puisque son mot d'ordre de grève a été largement suivi.

En attestent bien les chiffres relatifs à certaines wilayas. Ainsi ce taux de suivi a été de 90,49% à Constantine, de 81,31% à Tébessa, de 75% à Alger-Est, de 90% à Boumerdès, de 80% à Oum El-Bouaghi, de 65% à Naâma, de 85% à Annaba, de 72% à El Oued, de 92,6% à Mila, de 85% à Guelma, de 95% à Bouira, de 65% à Biskra et de 65% à Relizane. Cette grève se poursuivra sans aucun doute demain

aussi et peut-être même les jours suivants puisque le Cnapeste a décrété un jour de grève reconductible de manière automatique. En somme, c'est une grève illimitée. « Seul le ministère de l'Éducation nationale pourra mettre fin à cette action de protestation en souscrivant, bien sûr, aux revendications du syndicat », nous dira Messaoud Boudiba. Mais pour l'heure, les relations entre les deux parties ne semblent pas être au beau fixe et le ministère a déjà été accusé par le Cnapeste de se dérober face à ses responsabilités. D'ailleurs, le département ministériel de Abdelatif Baba Ahmed a attendu la dernière minute pour essayer de prendre langue non seulement avec le Cnapeste, mais aussi avec tous les syndicats du secteur.

La veille de la grève, soit avant-hier dimanche, il a adressé des invitations au dialogue à tous les syndicats. Certains syndicats, à en croire le communiqué rendu public par le ministère, ont répondu favorablement et ont assisté à la réunion du dimanche. Une réunion boycottée cependant par le Cnapeste. « Le ministère a, à la veille de la grève, demandé aux syndicats de déléguer un représentant par syndicat pour une réunion que nous considérons comme protocolaire qui ne peut donner des résultats tangibles par rapport à nos revendications », nous dira Messaoud Boudiba. On s'achemine donc, selon toute vraisemblance, vers un bras de fer entre les deux parties. Les revendications du Cnapeste portent, pour rappel, sur la révision du statut particulier, le dossier du logement, celui de la médecine du travail ainsi que sur la question des œuvres sociales. **K. H.**

RÉFORME ET RESTRUCTURATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Un pôle de 400 spécialités disponibles

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Désormais, la formation professionnelle va se structurer en pôles d'excellence. De nouvelles spécialités seront incluses dans la nomenclature des spécialités. Le contenu pédagogique sera revu et les stages en entreprises obligatoires.

La formation professionnelle va subir des changements dans le cadre de la réforme de ce secteur. Près de 400 spécialités disponibles actuellement seront revalorisées en fonction des besoins et des spécificités régionales. Des instituts de formation dans les branches industrielles sont prévus avec des partenariats avec des pays tels que la France et l'Autriche.

Le secteur qui bénéficie d'une enveloppe de 40 milliards DA prévue par le projet de la loi de finances 2014, veut conquérir une place honorable pour absorber la masse des chômeurs et des exclus scolaires. C'est une priorité même pour Nouredine Bedoui, le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels qui compte sillonner les différentes régions pour asseoir cette nouvelle politique.

A Ouargla, c'est l'occasion de créer une dynamique en s'appuyant sur deux nouveaux projets. Le premier consiste en la création toute nouvelle d'un centre de formation spécialisé sous la direction de l'Enafor (Entreprise nationale du forage) destiné aux chômeurs du Sud. Le deuxième centre est parrainé par Sonatrach et sera spécialisé dans la soudure. Ces deux

centres permettront aux jeunes d'être recrutés par ces entreprises avec des contrats en bonne et due forme selon les responsables de ces centres de formation. De même qu'un institut de formation sur la soudure mixte sera créé incessamment par les Autrichiens suite à un accord signé l'été dernier. D'autres nouvelles branches seront intégrées durant l'année scolaire dans les différents centres à savoir la téléphonie mobile et sa maintenance, l'énergie solaire et l'économie verte. Le contenu de la formation sera également revu avec des méthodes plus souples et adaptées. En tous cas, le nouveau ministre

promet de « revaloriser le contenu pédagogique de toute la nomenclature des spécialités ». A cela s'ajoute un stage obligatoire dans les entreprises pour les métiers techniques et un autre pour les métiers relatifs à l'artisanat et le tourisme. On apprend à cet effet qu'il a été décidé d'inclure une formation spéciale de guides touristiques de deux années sanctionnée par un diplôme au lieu d'un certificat d'aptitude.

Les entreprises et agences de tourisme seront dans l'obligation de les recruter selon la disponibilité du poste dans la région. Dans le BTPH, le ministère pense

à créer un nouveau métier de technicien en bâtiment où la formation sera adaptée aux exigences du marché.

Par ailleurs, le ministère va inscrire la question de l'homologation des diplômes en conformité avec les statuts de la formation technique. Ce qui va permettre aux détenteurs des diplômes d'être recrutés sans avoir à passer les concours trop fastidieux. Les centres de formation seront dotés de plus de moyens matériels. A ce titre, il y a lieu de citer que des équipements de soudage, fraisage, chaudronnerie qui seront dorénavant dans les centres nationaux au bénéfice des stagiaires. **F. A.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE

Une formation pour rapprocher magistrats et officiers de police

PAR RACIM NIDAL

Le directeur des affaires pénales et des mesures de grâce au ministère de la Justice, Mokhtar Lakhdari, a souligné lundi à Alger l'"importance" que revêt la coopération internationale dans la lutte contre la corruption à travers l'activation des mécanismes y afférents.

A l'occasion de l'ouverture des travaux d'un atelier de formation sur la "Lutte contre la corruption, le crime organisé transfrontalier et le recouvrement de l'argent provenant de la criminalité", organisé au profit des magistrats et officiers de la police judiciaire des pays de l'Afrique du Nord, M. Lakhdari a précisé que la lutte

contre le phénomène de la corruption "implique la mise en place de mécanismes internationaux unifiés". Les magistrats qui enquêtent dans la lutte contre la corruption ont besoin de l'aide de leurs confrères étrangers, aussi bien en ce qui concerne l'audition des mis en cause que la saisie des comptes bancaires.

Les magistrats doivent être informés des textes juridiques appliqués aux niveaux local et international, ce qui leur permettra de soumettre leurs demandes pour l'audition des accusés, pour geler les comptes bancaires ou pour restituer les revenus de la corruption, a indiqué le responsable. S'inscrivant dans le cadre de la coopération

judiciaire entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de la formation des magistrats, cet atelier a pour objectif de "rapprocher les points de vue entre les magistrats et les officiers de la police judiciaire des pays de l'Afrique du Nord sur la question de la corruption qui est étroitement liée au blanchiment d'argent". S'agissant des mécanismes internationaux mis en place pour la restitution des fonds détournés et des revenus de la corruption, M. Lakhdari a rappelé l'existence d'une convention internationale dans ce domaine qui est la Convention des Nations unies pour la lutte contre la corruption. **R. N.**

LES MESURES INCITATIVES SEMBLANT EFFICACES

11,2 milliards de dollars d'investissement directs depuis janvier 2013

La politique de Sellal semble porter ses fruits. En plus des différents résultats constatés en matière de lutte contre la contrebande, le volet investissement est en nette progression. Les investissements déclarés en Algérie ont plus que doublé durant le premier semestre 2013 pour atteindre 856,7 milliards DA (11,2 milliards de dollars) contre 411,6 milliards DA à la même période en 2012, en hausse de 108%, a annoncé lundi l'Andi, qui explique cette performance notamment par "la nette amélioration" du climat des affaires en Algérie.

PAR RAYAN NASSIM

Le nombre de projets d'investissement déclarés durant ce semestre a enregistré une hausse de 14%, soit 4.756 projets contre 4.183 projets à la même période de 2012, selon un bilan de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) obtenu. Les nouveaux projets déclarés prévoient la création de 75.075 emplois, contre 45.503 emplois à la même période de référence, soit une augmentation de 65%, note encore l'Andi.

Cette "sensible" amélioration des investissements, s'explique notamment par une amélioration du climat des affaires suite aux différentes mesures d'incitations et d'encouragement à l'investissement et aux porteurs de projets prises par les pouvoirs

publics, notamment, dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud, a indiqué à l'APS Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Andi. Les mesures de débureaucratisation de l'acte d'investissement prises par le Premier ministre, le redynamisme du rôle des Calpifef, le plan de développement des entreprises publiques ainsi que les rencontres de vulgarisation organisées dans une trentaine de wilayas ont aussi contribué à cette performance, explique M. Mansouri.

Les investissements locaux qui représentent 90% de l'investissement global, s'élèvent à 4.725 projets au 1^{er} semestre 2013 (+13%) pour une valeur de 628,25 milliards DA (+67%) et devraient générer 67.690 emplois (+58%).

Le montant des investissements déclarés en partenariat (avec des étrangers) durant les six premiers mois de 2013 a atteint 228,46 milliards DA (plus de 3 milliards de dollars), contre 35,8 milliards DA à la même période de l'année dernière, soit une très forte hausse de 538%, indique l'agence. Les projets d'investissement en partenariat déclarés durant cette période de comparaison ont également augmenté de 244% passant de 9 à 31 projets, devant générer 7.385 emplois (+190%). En termes de nombre de projets, l'Andi relève une prédominance du secteur du transport qui enregistre 2.264 projets, suivi du BTPH (924 projets), l'industrie (825), les services (547), l'agriculture (85), et le tourisme (68) et enfin la santé avec 43 projets. S'agissant des montants investis, c'est le secteur de l'industrie qui domine avec 436,45 milliards DA, soit 50,95% du montant global, suivi par les services (158,94 milliards DA), le tourisme (110,22 milliards DA), le BTPH (82,06 milliards DA), le transport (48,23 milliards DA), l'agriculture (12,57 milliards DA) et la santé avec 8,20 milliards DA. En termes d'emplois, l'industrie reste le secteur le plus pourvoyeur avec 30.192 emplois, soit plus de 40% des postes d'emplois créés, suivi par le BTPH (19.219 emplois), les services (9.222), le



transport (8.594), le tourisme (5.621) et l'agriculture (1.281) et enfin la santé avec 875 emplois. Par région, c'est le Nord qui polarise le plus d'investissements avec 3.167 projets totalisant 624,27 milliards DA devant générer 50.168 emplois, suivi des Hauts-Plateaux qui ont attiré 902 projets pour une valeur de 102,25 milliards DA et 14.679 emplois. La région Sud, quant à elle, a enregistré 689 projets totalisant 130,41 milliards DA et devant aider à la création de 10.228 emplois, note encore l'agence. Il est à rappeler que le nouveau dispositif d'investissement octroie en plus des avantages fiscaux et parafiscaux tels que l'exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée de 10 ans, d'autres avantages touchant le foncier économique notamment la concession au dinar symbolique et des réductions importantes de la redevance locative. A cet effet, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait instruit en juin dernier les walis lors

d'une rencontre à Alger en vue d'accorder une attention particulière aux dossiers d'investissements examinés par les Calpifef (Comités d'assistance pour la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier), présidés par les walis. Il a, ainsi, insisté sur un réel accompagnement de l'administration des dossiers d'investissement et d'œuvrer à faciliter la mise en œuvre des projets tout en levant les obstacles à travers l'allègement des procédures et la réduction du temps de traitement des dossiers. Les décisions qui vont être prises pour relancer davantage l'investissement, lors de la prochaine tripartite (gouvernement-patronat-syndicat) prévue jeudi prochain, ainsi que les mesures inscrites dans le projet de la loi de finances 2014 sont de nature à booster certainement les investissements à l'avenir en Algérie, assure encore M. Mansouri.

R. N.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nouri expose l'expérience nationale à Rome

Depuis quelques années, la sécurité alimentaire figure parmi les priorités de l'Etat. Des efforts ont été consentis pour améliorer ce volet. Actuellement, l'Algérie récolte les fruits de sa politique et expose son expérience.

La sécurité alimentaire figure parmi les priorités du gouvernement algérien et constitue un élément essentiel à sa sécurité nationale, a déclaré lundi à Rome le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri durant la 40^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Lors de cette rencontre consacrée à la lutte contre la fluctuation des cours des denrées alimentaires, M. Nouri dira que l'Algérie s'est engagée dans cette voie il y a de nombreuses années. Suite à la crise alimentaire de 2007-2008, "le gouvernement algérien a accordé la priorité au traitement de la question de la sécurité alimentaire, considérant qu'elle constitue un élément essentiel de sa sécurité nationale en mettant en œuvre un ambitieux programme de développement agricole et rural", indique-t-il. Il s'agit d'un des éléments qui expliquent "de manière claire la stabilité" dont jouit aujourd'hui l'Algérie grâce à la politique "clairvoyante" du président Abdelaziz Bouteflika, à un moment où l'environnement géopolitique du pays "se trouve fortement perturbé par les événements graves (...) qui ne sont pas sans effets sur la situation sécuritaire, politique et socioéconomique des Etats de la sous-région."

Les premiers résultats de ce programme ont valu à l'Algérie d'être distinguée en juin 2013, par la FAO, pour avoir atteint, avant terme, le premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'élimination de l'extrême pauvreté à l'horizon 2015, a illustré M. Nouri.

R. N.

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX

Le CNRC appelle les sociétés commerciales à régulariser leur situation

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) invite les sociétés commerciales n'ayant pas accompli les formalités légales de dépôt des comptes sociaux à régulariser leur situation. Dans un communiqué, le CNRC rappelle aux responsables des sociétés commerciales n'ayant pas accompli les formalités légales de dépôt des comptes sociaux, que l'article 35 bis de la loi numéro 13-06 du 23 juillet 2013, modifiant et complétant la loi numéro 4-08 du 14 août 2004, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, leur permet de régulariser leur situation. Ainsi, le directeur de wilaya chargé du commerce territorialement com-

pètent leur propose une amende transactionnelle de 100.000 DA, à verser au receveur des impôts du lieu de domicile ou de lieu de l'infraction. La poursuite pénale, ajoute-t-on de même source, s'arrête lorsque l'amende transactionnelle est acquittée, à défaut le procès-verbal de constatation de l'infraction est transmis par les services de contrôle à la juridiction territorialement compétente.

Le CNRC informe que pour régulariser leur situation, les sociétés commerciales défaillantes en matière de dépôt des comptes sociaux, doivent présenter, outre le dossier complet requis, l'un des documents suivants: le reçu de versement de

l'amende transactionnelle de 100.000 DA ou le reçu de versement de l'amende prononcée par le juge. Après la finalisation de ces formalités, les services du CNRC délivrent une attestation de dépôt des comptes sociaux. Cette régularisation, précise encore le communiqué, concerne les comptes sociaux de l'exercice 2012 et ceux des exercices antérieurs.

Ne sont pas concernées par ces dispositions, les sociétés commerciales ayant obtenu une ordonnance de justice pour proroger la tenue de leur assemblée générale et donc le report du dépôt des comptes sociaux au CNRC.

R. N.

D'UNE CAPACITÉ DE 5 MILLIONS DE TONNES PAR AN

Les travaux d'une nouvelle raffinerie lancés à Biskra

Une nouvelle raffinerie viendra s'ajouter à celles déjà existante pour augmenter les capacités du pays en matière de raffinage. La réalisation de la future raffinerie de Biskra d'une capacité de cinq millions de tonnes/an a été officiellement lancée dimanche avec le début des travaux d'aménagement préliminaires de ce futur complexe pétrochimique.

PAR RIAD EL HADI

Les travaux portent notamment la réalisation d'une unité de raffinage d'une capacité de cinq (5) millions de tonnes/an dans la commune d'El Outaya, un dépôt de stockage stratégique d'une capacité de 300.000 mètres cubes au niveau de la commune de Bitam dans la wilaya voisine de Batna, et un transfert d'eau à partir du barrage de la fontaine des Gazelles. Le coût de ces opérations est estimé à 35 milliards de dinars, alors que le coût global de réalisation du complexe est de quelque 240 milliards de dinars, selon les responsables du projet. Ces travaux devraient être achevés dans un délai de 24 mois, alors que la mise en service du complexe pétrochimique de Biskra est programmée pour 2018 au plus tard, selon le PDG de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine. Les travaux de réalisation de la raffinerie de Biskra ont été confiés à deux filiales de Sonatrach, l'entreprise GCB pour le Génie civil et bâtiment (GCB) et celle spécialisée dans les Grands travaux pétroliers (GTP). Lors d'une visite d'inspection aux différents chantiers du projet, le PDG de Sonatrach a insisté sur l'urgence de lever toutes les contraintes liées à la bonne conduite des travaux d'aménagement, en particulier l'acquisition des actes de propriété des terrains devant accueillir cette infrastructure. Le projet du complexe pétrochimique de Biskra s'inscrit dans le cadre d'un programme national por-



tant sur la réalisation de quatre autres raffineries dont deux à Tiaret et une à Ghardaïa afin d'augmenter la production nationale en produits pétroliers et carburant. « Le choix et la contractualisation des sociétés étrangères chargées de la poursuite des travaux de réalisation du projet devraient être finalisés avant fin 2013 », a-t-il assuré. De son côté, le wali de Biskra, Messaoud Djari, présent à la cérémonie de lancement des travaux, a souligné que ce projet représente « une bouffée d'oxygène pour la région et sa population en matière de développement local et de création d'emplois ». L'unité de raffinage d'El Outaya (environ 40 km du chef-lieu de wilaya) constitue la principale partie de ce complexe. Une fois mise en service, elle devrait produire essentiellement 2,4 millions de tonnes/an de gasoil, 1,4 million de tonnes d'essences, 280.000 tonnes de GPL et 200.000 tonnes de kérosène. Près d'un million d'emplois seront créés par la réalisation de cette unité de raffinage.

Le complexe pétrochimique de Biskra compte également un centre de dépôt stratégique destiné au stockage et à la distribution des produits pétroliers provenant de la raffinerie, distante de 60 km. Situé dans la commune de Bitam (wilaya de Batna), ce projet est composé d'un parc de stockage d'une capacité de 300.000 mètres cubes, dont 150.000 m³ de gasoil, 120.000 m³

d'essences et 30.000 m³ de kérosène, un pipe acheminant les produits pétroliers d'El Outaya et une ligne ferroviaire. Ce dépôt pourrait également inclure un centre d'entassement de gaz butane pour couvrir les besoins de la région sud de la wilaya de Batna notamment en période hivernale, qui connaît une forte demande pour cette source d'énergie. Le complexe pétrochimique de Biskra fait partie d'un programme national global pour la construction de cinq complexes de cinq (5) millions de tonnes chacun, dont quatre sont localisés à Ghardaïa, Tiaret et Illizi, a, par ailleurs, rappelé M. Zerguine. Ce programme doit porter la production nationale en carburants et produits pétroliers à 60 millions de tonnes par an au-delà de 2018 contre 27 millions de tonnes actuellement. Les travaux de réalisation des raffineries de Tiaret et de Ghardaïa ont déjà été entamés.

D'autre part, M. Zerguine a indiqué que la remise en état du troisième et dernier train de production du complexe gazier de Tiguentourine (Illizi) est prévue avant fin 2013. Ce complexe, qui produit 12 milliards de mètres cubes par an de gaz, a été ciblé en janvier dernier par une attaque terroriste perpétrée par un groupe de terroristes de diverses nationalités. Le premier train de cette infrastructure a été remis en service le 24 février dernier.

R. E.

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS EN IRRIGATION

D'importantes ressources hydriques seront mobilisées

L'Algérie ambitionne d'atteindre le milliard de hectare de terre irriguées à l'horizon 2020 sachant que durant les années 2000 cette surface était de 300 000 ha. Pour cela d'importantes ressources en eau seront mobilisées pour le secteur de l'agriculture. Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, en visite à Skikda l'a affirmé en s'engageant à « œuvrer à garantir des périmètres d'irrigations pour les terres agricoles », avant de mettre en exergue la nécessité de l'utilisation rationnelle de l'eau pour favoriser un équilibre entre les besoins et les ressources disponibles. Soulignant l'importance qu'accordera le prochain programme quinquennal au secteur de l'agriculture, le ministre a ajouté que son département œuvrera, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du développement rural, à apporter tout l'appui et à assurer un accompagnement pour tout agriculteur désireux de moderniser le système d'irrigation de ses terres. Hocine Necib a entamé sa visite dans

la wilaya de Skikda à Beni Zid (ouest de Skikda) où il a inspecté le projet d'équipement d'un périmètre irrigué de 1.200 hectares. Un projet dont l'équipement accuse un retard dû à des problèmes de propriété. Sur le site, le ministre a instruit les responsables locaux à l'effet de « trouver les solutions idoines, dans le cadre de la réglementation ». Selon les explications fournies par les responsables locaux du secteur, ce futur périmètre irrigué pour lequel une enveloppe financière estimée à 2 milliards de dinars a été allouée, est actuellement à 80% en matière de taux d'avancement. Une fois mis en service, ce périmètre destiné aux communes Kerker, Collo, Beni Zid et Charai, recevra jusqu'à 8 millions de m³ depuis le barrage de Beni Zid (40 millions de m³) et contribuera à la création de 3.500 postes de travail directs et indirects tout en améliorant les productions agricoles dans la région. M. Necib s'est également rendu à la station de traitement d'eau potable du barrage de Kenitra, dans

la commune d'un Toub, où il a entendu un exposé sur le couloir Tamalous-Aïn Kechra-Beni Oulbane devant alimenter en eau potable 130.000 habitants dans ces régions. Acusant un taux d'avancement de 80%, cette station d'une capacité de traitement de 34.560 m³/jour est dotée d'un réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de l'ordre de 155 km, de 16 stations de pompage et de 41 réservoirs totalisant 22.000 m³. Le projet a nécessité, a-t-on affirmé, la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 5 milliards de dinars. In situ, M. Necib a exhorté les responsables du chantier à accélérer la cadence des travaux afin de réceptionner le projet en juillet 2014. Le ministre des Ressources en eau devait poursuivre sa visite travail et d'inspection à Skikda en inspectant les projets d'AEP du chef-lieu de la wilaya, le chantier de la station d'épuration des eaux usées et le siège l'unité commerciale de l'Algérienne des eaux.

R. E.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ASIE DE L'EST

La Banque mondiale revoit ses prévisions à la baisse



La Banque mondiale a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour les pays émergents de l'Asie de l'Est en 2013, à 7,1%, contre 7,8% prévus précédemment. Pour 2014 et 2015, la Banque mondiale prévoit une expansion économique de

7,2%. Sans la Chine, les prévisions sont ramenées à 5,2% en 2013 et 5,3% en 2014. Pour Bert Hofman, chef économiste de la Banque mondiale pour l'Asie de l'Est, « si l'impasse (budgétaire américaine) devait se prolonger, cela pourrait causer des dégâts aussi pour les économies d'Asie de l'Est ». « Pour chaque point de pourcentage de croissance perdue aux Etats-Unis, nous avons environ un demi-point de pourcentage en moins pour l'Asie de l'Est », a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. Néanmoins, « l'Asie-Pacifique de l'Est continue d'être le moteur de l'économie mondiale, contribuant pour 40% à la croissance du PIB de la planète, plus que toute autre région », déclare Axel van Trotsenburg, vice-président pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, dans le communiqué.

TRANSPORTS MARITIMES

Le raccourci polaire non praticable avant 2020

Les routes maritimes commerciales à travers l'Arctique ne seront une réalité que dans les années 2020 ou 2030, a affirmé lundi au Financial Times le patron du numéro un mondial de transport de conteneurs, Maersk. La route maritime du Nord, qui permettrait d'économiser de 12 à 15 jours de voyage par rapport aux routes commerciales traditionnelles entre la Chine et l'Europe, « ne devrait pas voir le jour avant 10 à 20 ans », a affirmé le directeur général du groupe danois, Nils Andersen. Ce raccourci polaire est rendu praticable durant les mois d'été grâce au réchauffement climatique et à la fonte des glaces. Déjà utilisé occasionnellement, il rend possible la navigation dans des eaux arctiques autrefois recouvertes de glace, et cette nouvelle voie maritime permet par exemple d'écourter de 40% le trajet entre les ports japonais de Yokohama et allemand de Hambourg, ce qui engendre une économie de 20% de carburant. Les navires commerciaux seraient toutefois obligés d'être accompagnés de brise-glace, ce qui devrait rendre l'option onéreuse.

RELIZANE

Un nouvel institut à l'université

Un institut des sciences de la nature et vie a été créé dernièrement au niveau du centre universitaire de Relizane, selon le chargé de la communication de cet établissement d'enseignement supérieur. Le ministère de tutelle a procédé, dernièrement, à l'agrément pour la création de cet institut, devant ouvrir ses portes la semaine prochaine. Les étudiants poursuivaient auparavant leurs études dans la spécialité de la nature et la vie au département de l'institut des sciences et techniques. Le nouvel institut accueillera, lors de l'actuelle saison universitaire, quelque 2.000 étudiants, ajoute la même source, en précisant que l'effectif sera encadré par 60 professeurs dont 20 nouvellement recrutés. Le centre universitaire de Relizane, ouvert en 2009, compte actuellement sept instituts totalisant une capacité d'accueil de 10.000 places pédagogiques. Il accueille, cette année, 11.500 étudiants dont 2.638 nouveaux inscrits.

TIARET

Attribution de logements publics locatifs

Sept cent quatre vingt dix-sept (797) logements publics locatifs ont été attribués dimanche à Tiaret, selon la cellule de communication et d'information de la wilaya. La remise des clefs et actes de ces logements, de type F3, s'est déroulée dans de bonnes conditions, en présence des autorités locales et des représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). La wilaya de Tiaret a bénéficié d'un quota de 5.000 LPL au titre du quinquennat en cours alors que le parc immobilier du cheflieu de wilaya sera renforcé prochainement par 1.000 logements du même type, qui seront distribués en 2014. La liste de 20 familles bénéficiaires de nouveaux logements a été affichée dimanche dernier dans la commune de Meghila dont huit logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

M'SILA

Extension des surfaces de production de semences

Les superficies réservées à la production de semences passeront, lors de la saison agricole 2013-2014, de 250 à 400 hectares, selon la Direction des services agricoles (DSA). L'opération d'extension sera menée à la faveur du soutien de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et des crédits auxquels peuvent prétendre les agriculteurs désireux de développer des cultures intensives, a précisé la même direction. La disponibilité de terres agricoles irriguées au moyen de systèmes modernes et l'acquisition par les agriculteurs de l'expérience technique, grâce aux campagnes de vulgarisation organisées par le secteur agricole avec la collaboration de l'institut national de grandes cultures, sont les autres facteurs qui contribueront à l'extension de ces superficies. La wilaya de M'sila oeuvre par ailleurs au développement des productions céréalière en dépit du caractère éminemment agro-pastoral de cette région à dominance steppique.

APS

TIZI-OUZOU, PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE ACCORDÉ À LA WILAYA

Développement et amélioration du cadre de vie des citoyens

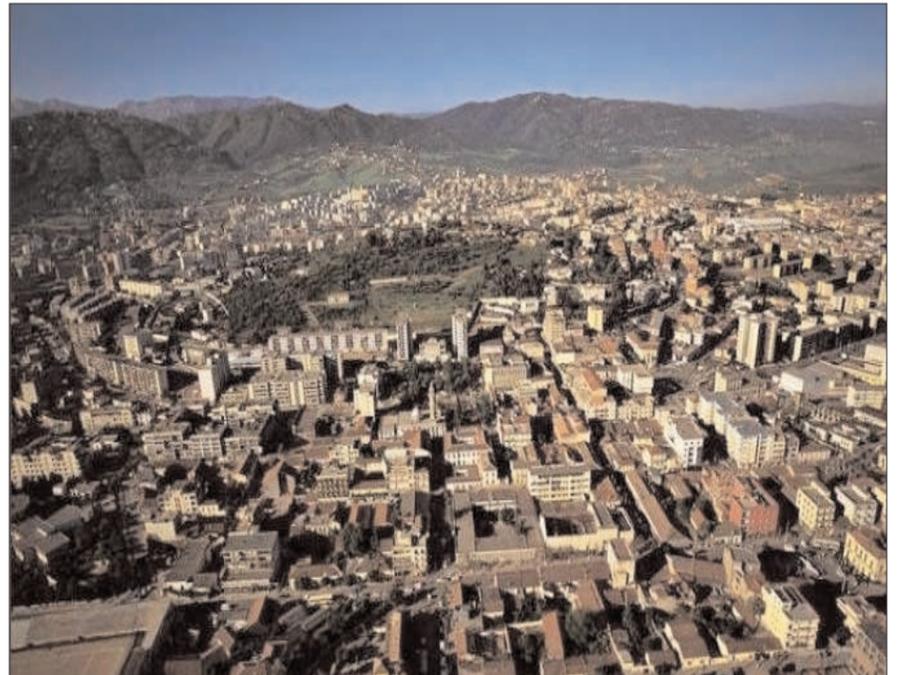
Au titre du programme complémentaire 2013, les APC auront droit à un budget de 2,5 milliards de dinars, inscrit dans le cadre des plans communaux de développement.

PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un programme complémentaire pour booster le développement et améliorer le cadre de vie des citoyens, qui prévoit, entre autres, une enveloppe de 5 milliards de dinars pour le projet de dédoublement de la RN12 à partir d'Oued Aïssi vers Azazga, 3,3 milliards de dinars pour la viabilisation des sites de logements et 4 milliards de dinars pour l'électrification rurale et 800 millions de dinars pour l'étude de réalisation d'une voie expresse devant relier la daïra de Aïn El-Hammam au sud-est de la wilaya à celle de Draâ El-Mizan, située au sud-ouest de Tizi-Ouzou. Pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable, un montant de 1,1 milliard de dinars a été réservé avec un programme de réalisation de 30 réservoirs d'eau de différentes capacités de stockage et la réhabilitation des équipements électromécaniques, alors que 600 millions de dinars sont réservés à la prise en charge des problèmes d'assainissement, précise l'APS.

Inscrite au niveau du pôle d'excellence de Oued Falli, une nouvelle station d'épuration sera réalisée pour un montant de 1,5 milliard de dinars

Lors de la visite de M. Sellal, il avait également annoncé l'inscription en étude, réalisation et équipement d'un nouveau CHU de 500 places, l'inscription d'un



projet d'un hôpital mère et enfants et d'un institut du rein pour un montant de 200 millions de dinars chacun. Quant au secteur de l'éducation, il a bénéficié de l'inscription de trois lycées, trois CEM, 22 cantines scolaires, 16 demi-pensions et 10 terrains de sport, rappelle l'APS. Pour le secteur de l'habitat, un quota supplémentaire de 5.000 aides à l'habitat rural pour un montant de 3,5 milliards de dinars a été accordé à la wilaya, où ce type de logement connaît un fort engouement.

Au titre de ce programme complémentaire 2013, les APC auront droit à un budget de 2,5 milliards de dinars, inscrit dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), pour la prise en charge des problèmes d'assainissement, d'AEP et pour la réhabilitation des chemins communaux. Inscrites, également, au titre de ce pro-

gramme complémentaire, les opérations de mise à niveau de six stades communaux, de réalisation de trois établissements de jeunesse ainsi que de réhabilitation de la maison de la culture de Tizi-Ouzou.

Lors de la précédente réunion de l'exécutif, le wali a informé que les procédures de mise en œuvre de ce programme complémentaire, dont le choix des bureaux d'études, des entreprises et des assiettes foncières pour implanter les projets, sont en cours, a souligné l'APS.

"Cette démarche permettra à la wilaya de lancer tous les programmes retenus au profit de la wilaya, lors de la visite du premier ministre, au plus tard avant la fin de l'année en cours", a affirmé le chef de l'exécutif.

B. M.

TIPASA, HÔPITAL DE KOLÉA

3 nouveaux services spécialisés

L'hôpital de Koléa, dans la wilaya de Tipasa, va se doter "bientôt" de trois nouveaux services spécialisés dans la transplantation rénale, la prise en charge du cancer et du diabète, a annoncé un responsable au niveau de cette structure de santé publique. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme établi par la direction de l'hôpital pour améliorer la prise en charge des malades, a atteint "un taux d'avancement appréciable", a indiqué, à l'APS, le chef de service de chirurgie à l'hôpital de Koléa, Ould Slimane Mohamed.

Les interventions chirurgicales des cas de cancer, qui nécessitent ce genre d'opérations, sont prises en charge actuellement à l'hôpital de Koléa, a assuré le même responsable, en marge des deuxièmes journées médico-chirurgicales, précisant que 80 interventions ont été réalisées lors des deux dernières années au niveau de cet établissement hospitalier. Les cancéreux qui nécessitent des soins par radiographie sont transférés à l'hôpital de Sidi Ghilès, alors que ceux nécessitant une prise en charge par chimiothérapie sont envoyés à l'hôpital Frantz-Fanon (Blida) ou

Mustapha-Pacha (Alger), a encore expliqué Ould Slimane Mohamed. Concernant le cancer du sein, il a affirmé qu'un service spécialisé a été mis en place récemment à l'hôpital de Koléa après que des médecins eurent bénéficié de formation spécialisée dans la prise en charge de cette pathologie.

Cette structure hospitalière, qui dispose actuellement d'une unité de dialyse, sera renforcée par un service de transplantation rénale, a par ailleurs indiqué M. Ould Slimane.

APS

MEDEA, VENTE DE CHEPTEL

Mise en place d'un dispositif de contrôle

Un dispositif de contrôle de vente de cheptel a été mis en place à travers la wilaya de Médéa, à l'approche de Aid el-Adha, afin d'assurer une meilleure organisation de ce circuit commercial et de lutter contre certaines pratiques spéculatives qui ont tendance à apparaître à l'occasion de ces fêtes, selon les services de la wilaya. Le dispositif en question couvre les 18 points de vente de cheptel ouverts au

niveau des grandes agglomérations urbaines "où des contrôles réguliers seront opérés par des inspecteurs de la direction du commerce et de l'inspection vétérinaire, pour éviter d'éventuelles infractions à la réglementation, que ce soit sur le plan commercial ou sanitaire", ont précisé les mêmes services. Des points de contrôle, à l'entrée de ces marchés à bestiaux, mais également dans plusieurs axes routiers

stratégiques de la wilaya, sont mis en place par la gendarmerie et la sûreté nationale pour appuyer le travail de ces inspecteurs. "L'objectif de ces contrôles est de déjouer toute tentative d'introduction de cheptel suspect au niveau de ces marchés ou d'ailleurs et de dissuader d'éventuels spéculateurs de tenter de profiter de cette occasion pour s'enrichir sur le dos du citoyen", ont ajouté les services de la wilaya.

ORAN, DIRECTION DU TOURISME DE LA WILAYA

Ouverture d'un centre d'information et d'orientation du tourisme

La Direction du tourisme de la wilaya a annoncé l'ouverture d'un centre d'information et d'orientation du tourisme prochainement à l'est d'Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

"Ce projet, en cours de réalisation à proximité du planétarium à haï Es-sabah, est une structure devant accueillir les touristes nationaux et étrangers et promouvoir le tourisme local", a confirmé le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) en marge d'un salon sur le tourisme, organisé au centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, en présence des autorités locales et de professionnels du secteur. Evoquant les atouts dont recèle la wilaya qui a un rayonnement à faire valoir, Abdelhak Kazi Tani a appelé lors d'une conférence les opérateurs du tourisme à se mettre en synergie pour accroître son attractivité. Au cours de la saison estivale, le nombre d'estivants a été estimé à 13 millions, a souligné le même responsable.

Quant au wali d'Oran par intérim, Abdelghani Filali, il a appelé, dans son intervention, les services concernés à donner au secteur du tourisme la dimension que mérite la wilaya en tant que pôle touristique, estimant que le niveau de gestion de certaines structures hôtelières publiques et privées ne reflète pas les efforts déployés par



l'Etat pour en faire du tourisme local une locomotive à même d'impulser, par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques.

"Ce n'est pas un procès que je fais mais un constat. Le complexe Les Andalouses est loin d'être une référence et sa gestion actuelle ne répond nullement aux standards internationaux", a fait observer le chef de l'exécutif qui a invité la Direction du tourisme à créer un environnement pour réaliser les objectifs du plan qualité tourisme. Initié par la Direction de tourisme de la wilaya d'Oran, un portail-web sera lancé la semaine prochaine pour créer un lien entre la famille du tourisme, notamment les clubs des hôteliers, des restaurateurs, les associations des agences de voyages, pour pallier au manque de coordination

entre les différents intervenants, a révélé, à l'APS, un cadre de la direction du secteur. Lors de ce salon organisé sur le thème "Le tourisme et l'eau", une trentaine d'exposants, dont des investisseurs potentiels, des agences de voyages, des associations professionnelles et des entreprises (SEOR) et l'Office national du tourisme (ONT), ont été honorés, a indiqué l'APS.

Le projet Green village, un village touristique avec un parc aquatique à Cap Carbon (Arzew) a été présenté comme une référence en matière de respect de l'environnement grâce au concours de l'énergie verte (solaire et hydraulique).

Avec la participation de 14 pays, un workshop international sur le tourisme se tiendra les 13 et 14 novembre à Oran.

B. M.

TEBESSA, PRINCIPAL DÉFI DES AUTORITÉS LOCALES

Mise à niveau urbaine et économique

La mise à niveau urbaine et économique de la wilaya de Tébessa constitue le principal défi des autorités locales qui misent sur le développement durable de cette région, a indiqué, la semaine dernière, le wali, Mabrouk Beliouz. Dans un entretien accordé à l'APS à la veille de la visite de travail du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya, le chef de l'exécutif local a indiqué que cette visite "extrêmement importante" sera mise à profit pour "booster davantage" le processus de mise à niveau urbaine et économique mis en place depuis déjà quelques années. Le responsable a indiqué, dans ce contexte, que l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à travers la multiplication des projets de requali-

fication urbaine, constitue une "nécessité" pour les habitants de cette wilaya qui commencent, a-t-il dit, à "s'imprégner de la culture des espaces verts". La relance de l'activité agropastorale pour laquelle cette région est réputée est l'autre choix stratégique que les autorités locales ont adopté pour assurer le développement durable de cette wilaya, a souligné le responsable, faisant part de l'intégration, dans le cadre de la relance économique, de la filière laitière et de l'oléiculture. Le secteur industriel sera, de son côté, redynamisé par la création d'une dizaine de zones d'activités, a encore souligné le wali, rappelant la validation par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la

régulation du foncier (Calpiref) de 700 dossiers d'investissement sur 1.400 déposés. La relance économique de cette région est aujourd'hui "de plus en plus palpable" d'autant que "les moyens existent, les conditions sont remplies et l'effort de l'Etat est là pour soutenir cette action", a estimé le wali. Revenant sur la visite du Premier ministre dans cette wilaya, le wali a indiqué le projet de réhabilitation de la voie reliant les limites administratives des wilayas de Tébessa et de Souk-Ahras et le projet de relance de l'activité minière dans cette région "figurent parmi les projets phares devant être présentés au Premier ministre", a encore souligné le wali.

APS

GUELMA, DIRECTION DE L'ARTISANAT

Remise d'attestations de qualification

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Guelma a délivré, entre 2011 et le mois de septembre de cette année, 5.293 attestations de qualification, certifiant du savoir-faire acquis par autant de jeunes artisans, a indiqué le directeur de cette chambre, Fethi Merzoug. Parmi ces impétrants, 4.600 ont pu concrétiser les projets dont ils étaient porteurs, a souligné le responsable, précisant que l'opération d'obtention de cette attestation demeure ouverte aux personnes de tout âge possédant un savoir-faire dans un métier de l'artisanat et qui pourront prétendre à la création de leur propre entreprise

ou acquérir un local pour leur activité. Le même responsable a affirmé que la plupart des artisans ayant reçu une attestation de qualification ont réalisé leurs projets dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, particulièrement l'Agence de gestion du microcrédit (Angem), dans divers domaines de l'artisanat comme la coiffure, la plomberie sanitaire, la boulangerie, la menuiserie, la soudure, l'artisanat d'art, l'habillement traditionnel, la poterie et autres. Parmi les bénéficiaires de l'opération de qualification professionnelle durant cette période, 670 jeunes proviennent des établissements de rééducation de Guelma,

Boucheouf et Oued Zenati, a ajouté le même responsable, précisant que leur prise en charge intervient dans le cadre d'une convention entre le secteur de l'artisanat et la Direction générale de l'administration pénitentiaire. M. Merzoug a affirmé, par ailleurs, que depuis 15 ans, 5.034 artisans se sont inscrits à la chambre, dont 2.700 entre 2010 et 2013, c'est-à-dire depuis la création de la Chambre de l'artisanat de la wilaya de Guelma qui était rattachée à la wilaya de Skikda. Selon le même responsable, 4.225 artisans offrent près de 10.600 postes de travail permanents.

APS

NAAMA

Vaccination contre la clavelée

Un cheptel de plus de 1,25 million têtes ovines a été vacciné, entre les mois d'avril et d'août derniers, contre la clavelée dans la wilaya de Naama, a indiqué l'inspection vétérinaire de la wilaya. Retenue au titre de la campagne annuelle prévue au plan national de la protection de la santé animale et de la lutte contre les zoonoses, cette opération qui a profité à 1.062 éleveurs et maquignons-chevillards, a été encadrée par 31 vétérinaires, a indiqué la chargée du suivi du programme national de lutte contre les maladies transmissibles par les animaux, Korichi Fatima. Le lancement, en septembre dernier, d'un programme de vaccination de 12.033 ovins contre la brucellose et la rage et d'un autre cheptel de près de 8.600 d'ovins et de caprins contre la brucellose. Quelque 17 cas de brucellose de bovins et de 19 autres d'ovins et de caprins ont été dépistés depuis le début de cette année dans la wilaya de Naama. Pour protéger la santé animale, la Direction des services agricoles mène, en coordination avec la Chambre d'agriculture, des sorties de sensibilisation en direction des éleveurs axées, notamment, sur la participation dans les campagnes de vaccination et l'intensification des mesures préventives au niveau des étables et exploitations agricoles.

SOUK-AHRAS

Trois projets

d'investissement validés

Le Comité de wilaya de localisation et de promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref) de Souk-Ahras vient de valider "trois projets importants représentant un investissement total de 139 millions de dinars", ont indiqué les services concernés.

Il s'agit d'une clinique chirurgicale dans la ville de Souk-Ahras, d'une station-service dans la commune de Zaârouria (une localité qui en est dépourvue) et d'une usine de carrelage dans la commune de Ouilane, a précisé le directeur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Kamel Kafi. La concrétisation de ces projets donnera lieu à la création de 171 postes de travail permanent, a souligné le même responsable. Il a, par ailleurs, précisé que la stratégie adoptée dans cette wilaya pour la relance de l'investissement se fonde sur l'industrie économique (produits chimiques, plastique, pièces de rechange et prêt-à-porter, entre autres) et l'industrie technologique comme la fabrication d'équipements électroménagers, les énergies renouvelables, la santé et les technologies de l'information et de la communication.

Entre janvier et août 2013, le Calpiref a validé 14 projets d'investissements sur 41 dossiers présentés par des investisseurs privés, a ajouté M. Kafi.

EL-TARF

Production de tomate industrielle

Une production de 1,8 million de tomate industrielle a été réalisée, cette année, dans la wilaya d'El Tarf où les superficies réservées à cette spéculation sont en constante progression, selon la Direction des services agricoles (DSA). La superficie réservée à la tomate industrielle durant la saison agricole 2012-2013 est de l'ordre de 3.200 hectares, soit une hausse de 1.000 hectares par rapport à l'année dernière, a précisé la DSA, soulignant que les rendements sont estimés à 560 quintaux à l'hectare. Les 46.132 quintaux de tomates fraîches orientés vers les trois unités de transformation industrielle situées dans la région ont donné 1.720 tonnes de triple concentré de tomate (TCT), 2.890 tonnes de double concentré de tomate (DCT) et 3.828 tonnes de concentré de tomate, a encore ajouté la DSA. Après un certain recul, cette filière agricole, affectée par la réduction de la surface cultivable durant plus d'une décennie (1.300 hectares seulement), enregistre depuis quatre ans un regain de dynamisme et suscite un vif engouement auprès des producteurs, a affirmé la DSA où l'on attribue les bons rendements par la maîtrise technique acquise par les producteurs et par l'efficacité des traitements phytosanitaires des cultures.

APS

Auto

Page animée par Ali Zidane

ELSECOM AUTOMOBILES-SUZUKI

Des rabais et des prix attractifs



On ne change pas une stratégie qui donne des résultats probants, c'est là la politique adoptée par Elsecom Automobiles qui s'inscrit dans la continuité de la démarche du Groupe, représentant officiel du constructeur japonais Suzuki sur le marché algérien.

Page 12

EN ATTENDANT LE FEU VERT
DES AUTORITÉS LOCALES

Renault en Chine en fin d'année ?

Page 12



ESSAI DE LA BERLINE PEUGEOT 301

15 journalistes chinois participent à l'événement en Algérie

Page 13



PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

ELSECOM AUTOMOBILES-SUZUKI

Des rabais et des prix attractifs

On ne change pas une stratégie qui donne des résultats probants, c'est là la politique adoptée par Elsecom Automobiles qui s'inscrit dans la continuité de la démarche du Groupe, représentant officiel du constructeur japonais Suzuki sur le marché algérien.

Suzuki Algérie continue à baisser les prix de ses modèles et propose des tarifs très concurrentiels sur ses modèles phares très appréciés par le client algérien, des modèles qui continuent leur bonhomme de chemin sur le marché local. Ainsi, le représentant de la marque japonaise propose des remises encore plus conséquentes pour ce mois d'octobre, accordées sur la K10 DLX/AC, la Celerio BVM et la Swift Dzire BVM. Les remises offertes pendant le mois d'octobre par Suzuki Algérie varient entre 76.000 et 195.000 DA. Pour la petite citadine, la Alto K10 DLX/AC, le concessionnaire offre une remise de 76.000 DA. Avec un tel rabais, la petite Suzuki passe de 845.000 à 769.000 DA. Quant à la Celerio BVM GA/AC, son prix est affiché à 890.000 DA TTC suite à la remise de 100.000 DA accordée par Elsecom Automobiles. Pour la finition Celerio BVM

GLX/AC, celle-ci bénéficie d'une baisse de son prix de 150.000 DA, ce qui fait elle est proposée à 930.000 DA TTC. De son côté, la berline Swift Dzire est remise à hauteur de 185.000 DA sur la finition GL et à hauteur de 195.000 DA sur la GLX pour être proposée à 1.035.000 DA pour la première finition et à 1.085.000 DA pour la seconde.

Modèle	Prix Public	Remise	Prix Révisé
K10 DLX/AC	845.000	76.000	769.000
Celerio BVM	890.000	100.000	790.000
Swift Dzire GL	1.185.000	185.000	1.000.000
Swift Dzire GLX	1.235.000	195.000	1.040.000



KIA MOTORS
Le constructeur coréen sponsor de YouTube Music Awards



Kia Motors Corporation (KMC) a annoncé aujourd'hui qu'elle sera le sponsor exclusif du tout premier événement mondial YouTube Music Awards - un événement de divertissement et de musique sans précédent, qui fera assister les utilisateurs de YouTube à des concerts dans le monde entier. Accessible à plus d'un milliard de personnes à travers le monde, YouTube est devenu le foyer d'artistes connus et reconnus et de talents de la prochaine génération. Kia sera à la pointe de ce paradigme qui établit une nouvelle norme pour les prix de la musique.

You Tube Music Awards mettra en avant divers spectacles et collaborations entre artistes du monde entier et de grands noms de la musique, comme Eminem, Lady Gaga et Arcade Fire, et certaines des plus grandes stars YouTube dans le monde. Le dimanche 3 novembre, environ 12 à 24 heures avant la cérémonie de remise des prix, des concerts, en direct streaming, se tiendront dans différentes villes à travers le monde entier avec comme ville de départ Séoul, puis Moscou, Londres, Brésil, et enfin le Quai 36 à New York où se tiendra la remise des prix. Le très célèbre magazine newyorkais VICE, connu pour son style unique et sa couverture d'importants événements culturels, sera le producteur exécutif de l'événement, tandis que le très célèbre réalisateur, scénariste et producteur Spike Jonze, sera le directeur de l'événement.

Les nominations des YouTube Music Awards seront annoncées plus tard ce mois-ci. A ce moment, une période de vote en ligne sera ouverte pour les participants afin de pouvoir voter pour leurs artistes préférés et cela jusqu'au 2 novembre.

LIFAN MOTORS

Les camions de Lifan à l'assaut du marché algérien

Lifan Motors, un des principaux constructeurs automobiles chinois, renforce sa présence dans l'utilitaire avec l'introduction de plusieurs camions légers et lourds en Algérie. Connu surtout pour ses véhicules de tourisme depuis 2007 en Algérie, Lifan Motors avait commencé à introduire des mini-camions en 2012. Aujourd'hui, la marque introduit une plus large gamme de camions allant du camion léger au poids-lourd et en passant par les semi-remorques. Toute la série de camions sera donc répertoriée en Algérie pour un maximum de choix destiné aux professionnels. Cette gamme d'utilitaires de Lifan peut se résumer en quelques mots : performance, confort, design et sécurité. Les camions légers de Lifan allient sécurité, confort, performance, puissance, et grande capacité de chargement. Tous ces points donnent une combinaison parfaite entre qualité et technologie de pointe. Plus que jamais, la qualité et la technologie sont au cœur de la stratégie produit de Lifan pour les prochaines années.

Ces camions sont répartis en trois séries allant du camion léger à la semi-remorque et poids-lourd. Les modèles de chaque série sont équipés de différents groupes motopropulseurs, avec emplacements allant de 2,9 m à 3,6 + 1,35 m pour satisfaire pleinement les différentes exigences des consommateurs professionnels. Au niveau puissance et performance, les camions sont équipés de moteurs ultra-performants qui fournissent des solutions à haute efficacité pour tous les modèles. Leur design épuré, leur donne un côté sobre qui plaira à un grand nombre. Le



confort étant essentiel dans les métiers du transport de marchandise, Lifan Motors a particulièrement soigné l'intérieur de ses camions. Ce qui permet de joindre l'utile à l'agréable. Lifan travaille depuis des années avec plusieurs concessionnaires algériens. Les camions seront vendus, dans un premier temps, par son partenaire historique FamovaL, qui dispose de plusieurs concessions réparties dans toute l'Algérie. Lifan Motors attache une grande importance au marché Algérie, et vise à proposer des véhicules de haute qualité, afin de répondre aux exigences des clients algériens. Le constructeur automobile veille, depuis des années à garder une image de marque très importante.

TOYOTA ALGÉRIE

Des remises jusqu'à 150.000 DA sur la Yaris HB



Toyota Algérie propose durant tout le mois d'octobre des remises sur ses trois modèles la Corolla, Yaris Berline et Yaris HB. Pour le premier

modèle cité, Toyota propose un rabais de 100.000 DA sur les trois motorisations proposées sur le marché algérien à savoir un essence le 1.6 l de 122 ch et deux autres en diesel le 2.0 diesel de 73 ch et le 1.4 D4-D de 90 ch. Pour la Toyota Yaris Berline dotée de la motorisation 1.3 l essence de 87 ch, la filiale du Groupe Saoudien Abdelatif Jameel offre un avantage client entre 70.000 et 100.000 DA. En effet, 70.000 DA sont proposés sur la Yaris SD 22 et 100.000 DA sur la Yaris SD 23 et SD Select. Le troisième modèle qui n'est autre que la YARIS HB, le client pourra économiser jusqu'à 150.000 DA. Durant le mois de référence, la Yaris HB Style de 1.3 ess VVT-I de 99 ch est proposée à 1.450.000 DA TTC, soit une remise de 100.000 DA alors que la version diesel la YARIS avec un bloc 1.4 D4-D de 90 ch le même que celui de la Corolla est cédée à 1.860.000 DA TTC pour la finition Active, soit une remise de 150.000 DA. La finition SP quant à elle est commercialisée à 1.910.000 DA ce qui représente un avantage client de 150.000 DA.

ESSAI DE LA BERLINE PEUGEOT 301

15 journalistes chinois participent à l'événement en Algérie

Le 27 aout dernier, à l'occasion du Salon de Chengdu, DongFeng Peugeot a annoncé à la presse chinoise le démarrage de la "Route 301", un événement visant à animer la période avant le lancement officiel de la Peugeot 301 en Chine, prévu en novembre.

La "Route 301" concerne 3 groupes de journalistes chinois composés des 60 médias les plus importants des villes de rang 2 et 3 (entre 5 et 6 millions d'habitants). Ils vont découvrir successivement le berceau de la marque et son histoire pour ensuite vivre le succès international de la Peugeot 301 (déjà plus de 56.000 facturations depuis son lancement), dans un parcours traversant l'Europe, l'Afrique et L'Asie. Alors que le 1^{er} groupe de journalistes de la Route 301 a achevé son voyage par la visite de "l'écrin de la Marque", Peugeot Avenue, situé au cœur de Paris, le deuxième groupe composé de 15 journalistes est arrivé le 24 septembre en Algérie, le berceau de la 301. C'est la première fois que des essais internationaux des journalistes étrangers sont organisés en Algérie.

A leur arrivée, les journalistes chinois ont été reçus par Pierre Foret, directeur de Peugeot Algérie, qui a fait une présentation sur l'histoire de Peugeot en Algérie et le lien fort qui lie les algériens à la marque au Lion. L'occasion était donnée également aux journalistes chinois pour rencontrer les clients de la Peugeot 301 et recueillir leurs impressions concernant ce véhicule. Les premiers conducteurs privilégiés qui ont participé à « la Route 301 » qui a traversé 17 pays, ont également fait un retour d'expérience sur les premières sensations de conduite de Peugeot 301, devenue quelques mois après son lancement le deuxième véhicule vendu en Algérie, avec 18 062 unités vendues.

Pour la deuxième journée de la visite le 25 septembre, les journalistes chinois ont eu droit à des essais dynamiques de Peugeot 301, avec son moteur 3 cylindres 1.2e 72 cv. Habités à la boîte automatique, les journalistes chinois se sont rapidement adaptés à la boîte manuelle et ont trouvé le confort à bord de ce véhicule qu'ils ont eu le plaisir de découvrir sur un parcours de 240 km. Un parcours exceptionnel à travers lequel les journalistes



chinois ont découvert une des plus belles côtes du nord de l'Algérie, dans la région de Tipasa. Les journalistes ont pu conduire 301 sur un tronçon autoroutier, puis sur des routes sinueuses, avec quelques descentes et montées, en traversant des paysages magnifiques qui parfois surplombent la mer et d'autres fois dominent les Monts de Chenoua, offrant aux projecteurs des photographes et caméramans chinois des images inédites. Le 26 septembre, les invités de Peugeot Algérie ont visité la plus vieille ville d'Algérie, La Casbah, en découvrant les arts et les traditions des Algériens à travers son histoire racontée par les guides, ainsi que par la visite de quelques musées.

La visite de la délégation des journalistes chinois a pris fin le 27 septembre.

Pour rappel, le 16 septembre, les 20 premiers journalistes chinois sont arrivés à Sochaux, berceau de la Marque. Jean-Louis Loubet, professeur d'his-

toire à l'université d'Evry et spécialiste de la marque Peugeot, leur a fait découvrir 200 ans d'histoire de Peugeot à travers la présentation de la série 3 exposée au bâtiment M14 : de l'ancienne Peugeot 301 à la nouvelle Peugeot 308.

Le 19 septembre, la route 301 Chine a fait escale à L'ADN (Automotive Design Network : Centre de design de la marque) où les journalistes chinois ont apprécié la magie du CAVE en découvrant la Peugeot 301 à travers un simulateur 3D de réalité virtuelle. Une conférence de presse organisée en présence d'Hubert Passignani, directeur du projet 301, leur a permis ensuite de comprendre en avant-première comment le projet industriel de la Peugeot 301 a vu le jour. La conférence détaillait l'intégralité du projet et surtout les différences entre la version internationale et la version chinoise. Une conférence de presse inédite suivie d'échanges partagés entre les journalistes et le directeur du projet.

Renault en Chine en fin d'année ?

L'arrivée de Renault en Chine est programmée pour... quand les autorités auront décidé. Toujours en attente du feu vert que l'on attend désormais pour la fin de l'année, Renault peaufine avec son partenaire Dongfeng son offre commerciale. Jeudi 3 octobre, Gilles Normand, directeur des opérations Asie Pacifique du constructeur au losange a fait un point sur l'avancée du dossier de l'arrivée de Renault en Chine et plus largement sur la présence de la marque dans la région. En fait, cela fait déjà plusieurs mois que l'accord de co-entreprise nécessaire à l'installation sur le marché est signé avec le constructeur Dongfeng mais le gouvernement chinois tarde à valider tout cela. Renault attend donc encore l'approbation des autorités et estime désormais que cela devrait se produire d'ici la fin de l'année. « Je suis confiant, nous faisons un point hebdomadaire avec notre partenaire local Dongfeng afin d'affiner notre offre commerciale et nous sommes déjà parvenus à



un accord sur les modèles qui seront commercialisés. » Renault n'a pas précisé quels seraient ces modèles mais on parle surtout du 4x4 Koleos déjà en vente sur place que Dongfeng souhaiterait produire dans son usine de Wuhan. En attendant le déblocage chinois, Renault annonce la commercialisation en Indonésie de la Mégane R.S., du Koleos et du Duster qui sera assemblé sur place. Ce Duster recevra un moteur diesel, l'Indonésie ayant cessé de subventionner l'essence selon une nouvelle qui rapporte cette information.

FORD MODEO

20 ans d'existence et 4.5 millions d'exemplaires vendus

Lancée en 1993, la Ford Mondeo a été vendue à 4,5 millions d'exemplaires en Europe. Elle s'est déclinée en quatre générations dont la dernière a été présentée lors du Mondial de l'Automobile de Paris 2012. La Mondeo souffle cette année sa 20e bougie. Depuis son lancement en 1993, elle s'est déclinée à travers quatre générations et a été écoulée à 4,5 millions d'exemplaires sur le marché européen. En début de carrière, la première Mondeo avait été récompensée par le titre de Voiture de l'année 1994. Elle disposait à l'époque d'un airbag de sécurité de série côté conducteur, celui du passager étant en option, et d'airbags latéraux deux ans plus tard lors du restylage. Née en 2000, la deuxième génération a contribué à optimiser le déploiement des airbags via les capteurs du système de protection intelligent de Ford. La firme à l'Ovale bleu vantait également les sièges arrière chauffants et le déclenchement automatique des codes et des essuie-glaces parmi les nouveautés qu'elle proposait. La troisième génération commercialisée en 2007 a été l'une des premières à offrir des technologies comme le régulateur de vitesse adaptatif, la suspension IVDC (contrôle interactif de la dynamique du véhicule) et le système Ford Easy Fuel qui empêche les erreurs de carburant. Un an plus tôt, elle était apparue au cinéma dans le film Casino Royale avec James Bond à son volant.



PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES

La syncope ou perte de connaissance

La syncope (malaise ou perte de connaissance) se définit comme l'apparition subite d'une perte de connaissance due à l'insuffisance brutale et passagère de la circulation sanguine qui nourrit le cerveau. Elle se rétablit spontanément en moins de trois minutes. Cette affection est parfois liée à une pathologie cardio-vasculaire (voir sous causes syncope).



La différence entre la syncope et la lipothymie est l'absence d'une perte totale de connaissance pour cette dernière. La syncope se divise en trois catégories selon son origine qui peut être indéterminée, cardio-vasculaire ou non cardio-vasculaire.

Les syncopes dont les causes demeurent inexplicables sont les plus fréquentes, elles occupent le tiers des cas.

Les troubles cardio-vasculaires, quant à eux, résultent souvent d'un ralentissement ou d'un trouble du rythme cardiaque (arythmie cardiaque). Ils peuvent également apparaître suite à l'existence de tumeurs ou de certaines maladies congénitales.

La syncope se manifeste en fait comme un mécanisme de protection du corps et de ce fait peut indiquer des problèmes cardiaques comme l'AVC ou l'embolie pulmonaire. C'est pourquoi il est toujours conseillé de consulter un médecin après une syncope.

Le dysfonctionnement des prothèses thérapeutiques fixées sur certains composants cardiaques peut aussi entraîner l'apparition de la syncope.

Le risque de syncope s'accroît avec l'âge, surtout si le patient présente une hypertension artérielle ou un antécédent de trouble de la circulation du sang dans le cerveau.

Quand les causes sont non cardio-vasculaires, les syncopes apparaissent par réflexe lors de toux, de la défécation ou de la miction, de la compression du cou, du contact brutal avec l'eau, de la vue du sang ou encore en cas de douleurs insupportables. Ce sont les syncopes vagues ou malaises vagues. La diminution de la tension artérielle (voir hypotension) par le saignement abondant, la prise de certains médicaments, l'orthostatisme et le « voile noir » pour les pilotes des avions de chasse en pleine vitesse sont autant de facteurs qui peuvent nuire momentanément à la perfusion sanguine de l'encéphale.

Il en est de même pour le manque d'apport en oxygène de l'appareil respiratoire. Une apnée non contrôlée peut ainsi être à l'origine d'une syncope. Les bouleversements émotifs comme le stress, l'anxiété (crise d'angoisse par exemple) et la consommation abusive d'alcools ou de drogues favorisent également son appari-

tion. Certaines infections peuvent aussi provoquer une syncope. Par exemple en cas de septicémie.

Circonstances de survenue possibles de la syncope

Quant aux circonstances de survenue, cette affection apparaît généralement après les efforts physiques, le changement brusque de la position debout en position assise ou inversement, la station debout prolongée, lors de fortes émotions, de douleurs vives, du port d'un col trop serré, au moment du rasage, de la miction ou du contact avec l'eau comme lors de la baignade.

Les symptômes

La forme typique de la syncope se manifeste par une perte de connaissance brève d'apparition brutale, sans aucun symptôme avant-coureur ou prodrome. Elle entraîne une chute instantanée du patient avec un risque de traumatisme. Elle peut s'accompagner d'une pâleur, d'un arrêt respiratoire, d'un ralentissement ou d'une accélération du battement du cœur. La victime se rétablit spontanément et soudainement en quelques secondes ou minutes sans se souvenir de ce qui lui est arrivé.

Les formes atypiques de la syncope sont précédées de prodromes tels que le vertige, la sueur ou les troubles visuels. Par ailleurs, l'apparition de crises convulsives peut révéler une origine neurologique (ex. épilepsie).

Diagnostic

Afin de préciser le diagnostic, et après avoir interrogé le patient et ses entourages, le professionnel de santé effectue un examen complet du patient. Il s'intéresse en particulier aux systèmes cardio-vasculaires et neurologiques. Il procède aussi à des analyses de sang et à des explorations d'autres organes. Toutes ces formes d'investigation permettent au médecin de confirmer le diagnostic de la syncope. En effet, certaines maladies psychiques ou neurologiques peuvent provoquer l'apparition de signes similaires à la syncope.

Les complications

La chute provoquée par la perte de connaissance peut engendrer des plaies, des fractures, des contusions ou des hémorragies. Ces lésions sont d'autant plus graves si elles atteignent l'encéphale. Par ailleurs, la syncope due au contact brutal avec l'eau ou hydrocution risque de noyer la victime. La persistance de la syncope peut entraîner le coma et révéler l'existence d'une lésion cérébrale ou cardio-vasculaire plus ou moins importante.

Le traitement

Le traitement consiste à supprimer la cause par le moyen le plus adapté, allant de la prise de médicaments jusqu'au recours à l'opération chirurgicale. En outre, si le malade prend un médicament entraînant l'apparition de syncope, il doit consulter son médecin pour que ce dernier lui en prescrive un autre.

La prévention de la syncope consiste surtout à éviter ou limiter les circonstances qui l'occasionnent. En effet, une bonne hydratation et éventuellement l'apport de sel contribuent à réduire le risque de diminution de la tension artérielle.

Phytothérapie

Pour lutter contre la syncope (mesure complémentaire), infusez une cuillère à dessert de feuilles ou fleurs de romarin dans une tasse d'eau bouillante pendant dix minutes. Prenez une tasse de cette infusion avant ou après les repas. Vous pouvez également utiliser l'huile essentielle de romarin. Ingérez trois à quatre gouttes avec du miel, deux à trois fois quotidiennement.

La mélisse possède aussi une vertu thérapeutique intéressante. Infusez pendant dix minutes une cuillère à dessert de sommités fleuries dans une tasse d'eau bouillante. La dose de trois tasses d'infusion par jour devrait atténuer le problème.

L'olivier associé avec le ginkgo et ou la petite pervenche peuvent améliorer le flux sanguin au niveau de l'encéphale et l'oxygénation des neurones.

Remarquons qu'avant d'utiliser ces remèdes, vous devez consulter un professionnel de la santé pour obtenir des con-

seils sur les précautions à prendre. En effet, le surdosage de romarin risque de provoquer des crises épileptiques.

Les bons conseils

Même une seule crise de syncope ne doit jamais être négligée, car une éventuelle origine cardiaque peut être fatale :

si vous êtes victime d'une ou plusieurs crises, consultez toujours un médecin pour détecter la cause éventuelle ; comme on l'a vu sous cause de la syncope, cette dernière peut servir aussi comme un mécanisme de protection du corps et peut indiquer des problèmes cardiaques comme l'AVC ou l'embolie pulmonaire.

Dès que vous sentez les signes annonciateurs de la syncope :

- prévenez immédiatement votre entourage ;

- allongez-vous immédiatement pour éviter la chute.

- lorsque vous reprenez conscience, ne vous relevez pas tant que votre état de santé ne vous semble pas revenir à la normale ;

- accordez-vous des moments de repos et de sommeils suffisants ;

- la nuit, utilisez un oreiller soulevant votre tête si vous avez une syncope orthostatique ;

- adoptez une alimentation équilibrée et une bonne hydratation ;

- évitez de vous énerver trop facilement.

Si vous êtes en face d'une personne en pleine crise de syncope

- gardez votre sang-froid ;

- si la personne est en début de crise, soutenez-la pour empêcher sa chute ;

- mettez-la sur le côté pour éviter l'étouffement ;

- surélevez ses membres inférieurs ;

- desserrez ses habits et aérez le lieu ;

- ne lui donnez pas à boire ;

- rafraîchissez-lui la nuque et le front à l'aide d'un linge mouillé ;

- rassurez-la et mettez-la au repos dans un endroit calme ;

- conduisez-la chez le médecin.

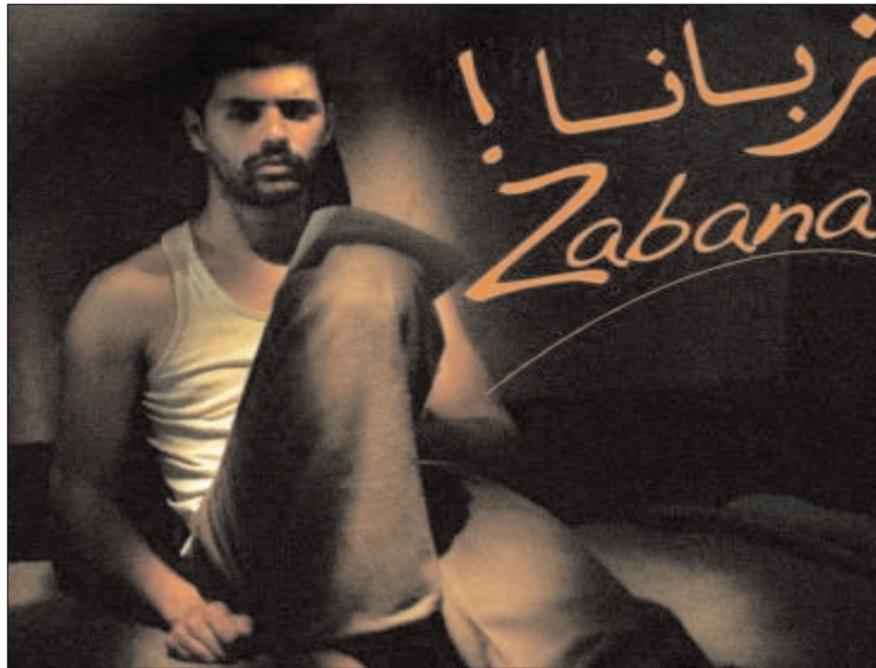
18^E ARABIAN SIGHTS FILM FESTIVAL

L'âme de Zabana planera sur Washington

Coproduit par la société Laïth Média, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} Novembre, un long métrage de fiction représentera l'Algérie au 18^e Arabian Sights Film Festival, du cinéma arabe contemporain, prévu à Washington du 25 octobre au 3 novembre prochain, annoncent les organisateurs du festival.

PAR IDIR AMMOUR

Ce long métrage d'une heure 37 minutes, qui est le quatrième film de Saïd Ould Khelifa après son premier film *Ombres blanches*, sorti en 1991, avait reçu le premier prix au Festival international d'Amiens et le film *Le thé d'Ania* en 2004 et *Vivantes* en 2006, pour son dernier, il porte sur la vie du combat d'Ahmed Zabana, jeune militant du mouvement national et figure emblématique de la Guerre de libération nationale. Il fut le premier révolutionnaire passé sous la sinistre guillotine. C'était le 19 juin 1956, à l'aube, dans la cour de la prison Serkadji, à Alger. Il avait trente ans. Dans son martyre, il sera accompagné par Abdelkader Farradj. Cette œuvre cinématographique réalisée par Saïd Ould Khelifa, scénario écrit par Azzedine Medjoubi, est assurée par une pléiade d'artistes algériens et étrangers connus, à l'exemple du jeune comédien Imad Benchenni, Khaled Benaïssa, Abdelkader Djeriou, Hadjla Kheladi, Fadhéla Hachmaoui, Akram Djerim, Nicolas Pignon, Laurent Gernigon, Jérémie Covillaut. Il évoque, également, la jeunesse de ce héros national et les premières opérations auxquelles il prit une part active, jusqu'au rendez-vous décisif avec l'Histoire, le 1er novembre 1954. Tour à tour seront évoqués ses faits d'armes, les circonstances de son arrestation, son procès expéditif par la justice militaire colo-



niale et sa terrible exécution. Dédié aux dernières productions cinématographiques en provenance des pays arabes, Arabian Sights Film Festival décerne le Grand Prix du public, une distinction déjà obtenue par les Algériens Lyès Salem en 2009 pour son long métrage *Mascarade* et Safinès Bousbia en 2012 pour son film documentaire *El Gusto*. Le long-métrage *Inheritance* (2012), de la Palestinienne Hiam Abbass, sera projeté en ouverture du festival qui prévoit également l'organisation de débats autour du cinéma arabe

contemporain. Le cinéma égyptien actuel sera débattu en présence de professionnels, à l'exemple des réalisateurs John Slattery (Etats-Unis), Jaime Otero Romani (Espagne) et le producteur égyptien Haitham El Khamissi. *Zabana !* sera en compétition avec 11 autres productions, dont *Asfour* de Fouad Alaywan (Liban - 2012), *Tanjaoui* de Moumen Smihi (Maroc - 2013), *Casablanca mon amour* de John Slattery (Etats-Unis/Maroc - 2012), *Haraj wa maraj* de Nadine Khan (Egypte - 2012 - Wihr d'or au Festival du film arabe

d'Oran dans sa septième édition) et *A Common Enemy* de Jaime Otero Romani (Tunisie/Espagne - 2013). A noter que le film de Zabana a été promu au Pavillon algérien de la 65^e édition du Festival de Cannes, en mai dernier, et a reçu plusieurs invitations à des rencontres cinématographiques de premier plan.

FESTIVAL DE LA POÉSIE
FÉMININE À CONSTANTINE

L'amour et l'idéal, tels que ressentis par la femme

Des vers tout en douceur et en subtilité, exprimant l'espoir, l'amour et l'idéal, tels que ressentis par la femme ont captivé le nombreux public venu assister, samedi soir au Théâtre régional de Constantine, à l'ouverture du 6^e festival national de la poésie féminine. Des lectures de poétiques de l'Algérienne Inâam Bayouh, de la Libanaise Kheirbeck Nacer et de la Jordanienne Nabila Al Khatib ont ému l'audience qui a été également gratifiée d'un spectacle rythmé où la musique andalouse et les gestes expressifs des comédiens aux habits traditionnels et en Mlaya d'une jeune association culturelle ont remplacé les paroles. Ce rendez-vous culturel annuel de six jours réunit, selon la commissaire du festival, Mme Mounira Saâda-Khelkhal, des poétesses, des artistes, des écrivaines et des critiques littéraires algériennes auxquelles se sont jointes des invitées d'honneur d'Arabie Saoudite, du Liban, de Jordanie et de Tunisie. Ce sont cinquante-cinq poétesses qui participent à cette 6^e édition du Festival culturel national de poésie féminine dédiée, cette année, à "la femme et la modernité". Saâda Khelkhal a également indiqué que le programme prévoit également un support artistique sous forme d'une exposition d'arts plastiques et des communications portant sur "la poésie féminine algérienne contemporaine", "l'amour dans la poésie féminine en Algérie" et "la problématique de la littérature féminine algérienne dans la nouvelle et le roman", animées par des universitaires d'Ouargla, d'Oran, de Tizi-Ouzou et de M'sila.

MARSEILLE-PROVENCE 2013, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Hommage à Camus, un an après la polémique



Un an après la polémique autour de la célébration du centenaire de sa naissance, Aix-en-Provence rend hommage à Albert Camus, "citoyen du monde", avec une exposition conçue comme une "traversée" thématique de la vie et de la pensée du prix Nobel de littérature. Dix thèmes ont été retenus par le collectif de cinq scientifiques, historiens et philosophes, qui a repris, après l'éviction de l'historien Benjamin Stora et l'abandon

du philosophe Michel Onfray, les rôles de l'exposition : lieux, métier, jeu, langage, histoire, amour, amitié, guerre, pensée de midi, royaume. Autant de mots-clés pour comprendre la vie et l'œuvre de l'écrivain philosophe né le 7 novembre 1913. Quelque 200 documents, lettres, photos, manuscrits et articles de presse ont été prêtés par le fonds Albert Camus à la Cité du livre d'Aix-en-Provence pour cette exposition, présentée dans le cadre de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. "Nous proposons au public un parcours qui permette de comprendre comment Camus habite le monde", expliquent, en préambule, les commissaires scientifiques : "Souligner son lien avec la nature, son souci du temps présent et de l'avenir, sa générosité envers les autres, son refus des frontières, son sens aigu d'une fraternité universelle". Pour "donner à sentir" l'auteur Camus, un scénographe a mis en scène chaque étape du parcours, faisant valser sur des écrans géants des lettres et des mots, puis des phrases tirées des œuvres.

"Immersion sensorielle"

"J'ai conçu une immersion dans la pensée de Camus à travers ses mots, une immersion sensorielle, pas uniquement intel-

lectuelle" pour "entrer dans la matière comme lorsque Camus décrit le soleil, la mer, le sable...", résume le scénographe Yacine Aït Kaci. Un parcours ni chronologique ni linéaire au long duquel les mots se superposent à la voix de l'acteur Francis Huster qui lit les textes. Plusieurs manifestations ont, par ailleurs, été organisées autour de l'exposition qui se tient jusqu'au 4 janvier 2014, date anniversaire de la mort accidentelle de Camus en 1960 : projections de films de fiction et de documentaires, soirée anniversaire, le 7 novembre, dans le cadre de l'émission "La grande Librairie", tables rondes avec des philosophes, historiens, artistes... Prévue depuis 2009, la première exposition hommage, "Camus l'homme révolté", avait connu plusieurs rebondissements. Un premier projet, confié à l'historien spécialiste de la guerre d'Algérie Benjamin Stora, avait été brutalement annulé en mai 2012. A la suite de l'éviction de Benjamin Stora, la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, avait annoncé que son ministère ne financerait pas l'exposition. Le philosophe Michel Onfray, désigné pour prendre la relève, avait à son tour jeté l'éponge à la mi-septembre 2012.



ACCUSÉ

levez-vous !



Vol à l'arraché

Plus que trois ou quatre jours et ce serait l'Aïd el-fitr. Zoubir, 35 ans, maçon de son état, eut beau se triturer l'esprit, il ne parvenait pas à trouver le moyen de se procurer l'argent nécessaire pour l'accomplissement de son devoir sacré envers ses enfants, à savoir semer la joie dans leurs petits cœurs âgés de 4 et 5 ans, en leur achetant des habits flambant neufs et les jouets qu'ils lui avaient réclamés.

Pour le plus jeune, il s'agissait d'un pistolet tirant des bouchons, pour l'autre, un petit tank qui tire des salves avec un canon truffé de petites lampes multicolores qui s'allument et s'éteignent.

Zoubir devait toucher dix millions de centimes pour des travaux qu'il avait effectués chez le propriétaire d'une villa à Réghaïa. Il s'était entendu avec celui-ci pour qu'il lui donne au moins la moitié de cette somme une semaine avant l'Aïd... Mais à une semaine de l'Aïd, contre toute attente, le propriétaire de la villa avait tout fermé et était parti passer la fête avec ses parents à l'intérieur du pays sans se soucier de celui qui avait trimé chez lui pendant deux mois. Toutes les tentatives de Zoubir de le joindre avaient été vaines : son téléphone était fermé.

Comment faire ? Zoubir était si certain de toucher de l'argent, au moins cinq millions de centimes, qu'il avait promis à ses enfants de les faire sortir pour l'achat de ce qu'il leur avait promis : des habits neufs comme ils n'en avaient jamais portés...

Il parla à sa femme de ses difficultés financières et celle-ci lui dit que la solution consisterait à enfermer leurs deux enfants à la maison le jour de l'Aïd. Ainsi, les enfants des voisins et du quartier ne se moqueront pas d'eux.

- Mais tu sais qu'enfermer les enfants à la maison le jour de l'Aïd pourrait avoir sur eux des conséquences terribles, répliqua Zoubir.

- Je sais mais as-tu une autre solution ?
- Je vais essayer d'emprunter de l'argent.

Mais en 2013, emprunter de l'argent est une entreprise qui n'a aucune chance d'aboutir.

Tous les « amis » à qui s'était adressé Zoubir avaient fait part à ce

dernier de leurs difficultés à joindre les deux bouts et, par conséquent, leur incapacité à lui prêter ne serait-ce qu'une pièce de cent dinars.

Zoubir, en cet avant-dernier jour du Ramadan 2013, se sentait minable et nul. Il passait des journées entières à trimer dans des chantiers, à côtoyer quotidiennement le ciment, le sable, le béton, les briques, les barres de fer et les risques de tomber du haut des échafaudages et il était incapable d'acheter des habits de l'Aïd pour ses enfants ! Après avoir erré pendant deux heures dans l'espoir de rencontrer une connaissance à même de lui prêter 5.000 DA, une idée diabolique commença à s'insinuer dans son esprit. Puisque l'honnêteté ne lui avait pas servi à grand-chose, eh bien ! maintenant, il deviendrait malhonnête. Il volerait un objet précieux qu'il revendrait à perte et il achèterait à ses enfants les habits qu'il leur avait promis. Ainsi, ils n'auraient pas besoin de se cacher ; ils pourraient sortir comme tous les autres enfants. Mais que pourrait-il voler ? Un téléphone portable ? Oui, mais pas n'importe lequel. Ce serait un de ces téléphones tactiles qui coûtent plus de deux millions de centimes. S'il le vend à un million, il pourrait habiller ses deux gosses et leur offrir les jouets de leurs rêves.

Alors qu'il s'apprêtait à quitter Réghaïa bredouille pour se rendre chez lui à Rouiba, avec une âme brisée et une envie de se jeter sous les roues du premier camion venu, il croisa une belle jeune fille portant une grosse chaîne en



or autour du cou. Une chaîne tellement grosse qu'elle valait facilement dix millions de centimes : soit la somme que lui devait le propriétaire de la villa. Une voix venue il ne savait d'où commença alors à lui chuchoter aux oreilles : « *La voilà, la solution que tu cherchais ! C'est cette chaîne qu'il te faut. Le plus dur serait de la lui arracher du cou. Pour le reste, tu as su garder les jambes de tes vingt ans !* »

Il tourna les talons et entreprit de suivre la jeune fille tout en espérant qu'elle ait la bonne idée de passer par quelque lieu isolé. Et c'est ce qu'elle fit. Dès que la jeune fille ce fut engagée dans une ruelle peu fréquentée, il se rua sur elle et lui arracha la chaîne qu'elle portait autour du cou. Le temps que la pauvre jeune fille réalise ce qui venait de lui arriver, lui, il était déjà loin. Il arrêta un taxi et lui demanda de l'emmener à Rouiba.

- S'il te plaît, khouya, essaie d'aller un peu vite parce qu'on vient de m'appeler de la maison pour me dire qu'un de mes gosses est malade.

- Je fais ce que je peux...

- Arrivé à Rouiba, Zoubir se rendit chez un bijoutier et lui dit après avoir pris un air affecté.

- Khouya... je suis un peu coincé... L'argent que je devais percevoir ne m'a pas encore été donné et comme j'ai des devoirs envers les enfants, ma femme m'a donné cette chaîne pour que je la vende.

Le bijoutier prit la chaîne la soupesa, l'examina à l'œil nu d'abord, ensuite à l'aide d'un monocle puis il décréta :

- Je peux te donner quatre millions de centimes ; c'est tout.

Zoubir, qui n'espérait pas tant, jubila intérieurement.

- D'accord... Elle vaut beaucoup plus mais tant pis, je suis dans le besoin... Comme il n'était que 15h, Zoubir fit un tour au bazar de Rouiba et acheta à ses deux gosses des habits et des chaussures tout ce qu'il y a de plus luxueux. Ah ! la joie de ses deux bambins en découvrant le contenant des deux gros sachets en plastique que leur père avait ramenés. Ah ! Finalement, leur père avait tenu parole. Et dire qu'ils avaient douté de lui !

A sa femme qui lui avait demandé l'origine de l'argent avec lequel il avait acheté les habits, Zoubir répondit :

- Le client qui me devait de l'argent s'est finalement manifesté.

La mère de famille leva les yeux vers le ciel et remercia le Créateur Qui n'oublie jamais Ses humbles créatures.

Juste après le f'tour et les feuilletons de la télévision nationale, on sonna à la porte. L'épouse de Zoubir alla ouvrir croyant que c'était sa voisine de palier venue lui demander de lui donner un coup de main dans la préparation des gâteaux de l'Aïd. Mais quelle ne fut sa surprise lorsqu'elle découvrit sur le palier deux hommes en civil et quatre policiers en uniforme.

- C'est ici qu'habit B. Zoubir ?

- Oui...c'est mon mari.

Zoubir apparut.

- Bonsoir, khouya saha ftourek... Veuillez nous suivre au poste de police - Pourquoi qu'ai-je fait ?

- Pour le moment, il se peut que vous n'ayez rien fait. C'est l'enquête qui le déterminera.

Au poste de police, se trouvait la jeune fille à qui il avait volé la chaîne en or. Dès qu'elle le vit, elle hurla :

- C'est lui ! C'est lui !

Plus tard, Zoubir saura que c'étaient deux personnes habitant non loin de son immeuble qui l'avaient dénoncé à la police. Ils l'avaient vu arrachant sa chaîne à la jeune fille.

Le surlendemain, les deux enfants de Zoubir ne sortirent pas de la maison bien qu'ils aient des habits neufs. Ils avaient trop honte parce que leur père se trouvait en prison en attendant d'être jugé. Jugé récemment, Zoubir a écopé de deux ans de prison dont un avec sursis. Le bijoutier, lui, a été acquitté. Pour se défendre, celui-ci a répondu que beaucoup de familles vendaient leurs bijoux à la veille de chaque Aïd pour contenter leurs enfants.

K. A.

MONDIAL-2014, BARRAGES ALLER, BURKINA FASO-ALGÉRIE

Les préparatifs commencent plus tôt que prévu

L'équipe nationale de football a entamé, dimanche soir, son stage de préparation au Centre technique de Sidi Moussa, en vue du match face Au Burkina-Faso prévu samedi prochain au stade 14-Août à Ouagadougou, comptant pour le tour des barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

PAR MOURAD SALHI

La préparation de cette importante sortie sur les terres burkinabées commence plus tôt que prévu. Alors que l'entame de la préparation a été programmée pour la journée d'hier, les Verts ont finalement débuté les entraînements dimanche soir en présence de 19 joueurs. Pour ce déplacement périlleux à Ouagadougou, le premier responsable à la barre technique des Verts, Vahid Halilhodzic, a retenu 26 joueurs. Dans cette nouvelle liste, l'entraîneur bosnien a fait appel à quatre gardiens de but. Il s'agit de Raïs M'bolhi, Azzedine Doukha, Si Mohamed Cédric et Mohamed Amine Zemmamouche. Pour ce qui concerne le compartiment défensif, on notera le retour de Faouzi Ghoulam, non retenu lors du dernier match face au Mali, alors que Rafik Halliche cède sa place au capitaine de la JS Kabylie Ali Rial. Halliche a été écarté en raison de sa blessure et son manque de compétition. Au milieu du terrain, une seule nouveauté est à signaler ; il s'agit du milieu du terrain de l'ES Sétif Amir Karaoui. Le changement a été enregistré surtout en attaque. Le coach Vahid Halilhodzic a mis à l'écart le nouveau attaquant de l'Inter de Milan Ishak Belfodil, alors que Islam Slimani, qui ne joue pas avec son nouveau club Sporting Lisbonne, a été retenu, tout comme Hilal Soudani et Abdelmoumen Djabou. L'autre nouveauté, c'est le retour également de Foued Kadir et Mohamed Amine Aoudia. Pour le choix des joueurs,



le premier responsable à la barre technique a préféré retenir seulement ceux qui jouent avec leurs clubs respectifs.

La préparation de cette importante sortie face aux Burkinabés a débuté, donc, dimanche soir avec la présence de 19 joueurs. Les coéquipiers du capitaine Madjid Bouguerra ont effectué une séance de décrassage sous la houlette du préparateur physique avant de clôturer cette séan-

ce par un match d'application. Pour la journée d'hier, le sélectionneur national a programmé une séance d'entraînement à partir de 16h30. La première demi-heure était ouverte aux journalistes. Evoquant justement la forme compétitive des joueurs, le technicien Vahid Halilhodzic est confronté presque au même problème rencontré lors du précédent regroupement, en ce sens que la situation de la majorité

de ses poulains demeure inchangée au niveau de leurs clubs employeurs. En dépit de toutes ces contraintes, le coach Vahid Halilhodzic compte mettre les bouchées doubles afin de composer un onze entrant capable de prendre une option sur la qualification à la phase finale du mondial brésilien 2014. Il y a lieu de signaler enfin que toutes les séances d'entraînement s'effectueront à Sidi Moussa.

M. S.

HANDISPORT-TOURNOI INTERNATIONAL D'EGER HONGRIE

La sélection algérienne de goal-ball sur le podium

La sélection nationale algérienne de goal-ball a terminé à la 3^e place au tournoi international d'Eger en Hongrie clôturé dimanche, et auquel ont pris part huit sélections nationales. Logée dans le groupe A, l'équipe algérienne a battu la Hongrie (A), en match de classement pour la 3^e position. Le groupe A était composé de la Hongrie (A), de la Russie, du Qatar et du Kosovo. L'absence de trois éléments, dont le capitaine Mohamed Mokrane (problème administratif), a été bien ressentie par le collectif qui a essayé, tant bien que mal, de sortir avec les honneurs lors du tournoi qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'équipe au Championnat d'Afrique des nations, prévu au Kenya du 2 au 7 décembre prochain. Les Verts ont terminé le premier tour en seconde position, avec deux succès face, respectivement, à l'équipe nationale "juniors" de Hongrie (10-3) et la Roumanie (5-4) et une défaite devant l'Ukraine (5-2). En demi-finale, l'équipe algérienne, championne d'Afrique en titre, a perdu face à la Russie (3-5), alors que l'Ukraine a éliminé la Hongrie (9-0), dans l'autre demi-finale. Pour la 3^e place, les coéquipiers de Abdelhalim Belarbi se sont ressaisis en prenant le dessus sur la Hongrie (A) 6-4. La finale est revenue à l'Ukraine vainqueur face à la Russie (7-3). "C'était un bon test pour notre équipe qui était amoindrie par l'absence de quelques éléments, dont le capitaine et buteur, Mohamed Mokrane. Avec la présence de tout notre effectif (surtout Mokrane), nous aurions pu présenter un autre visage et espérer un meilleur classement", a indiqué l'entraîneur national Mohamed Bettahrat. Selon le coach, le tournoi international d'Eger en Hongrie a été bénéfique à maints égards. Il a notamment permis d'apporter des ajustements tant en défense qu'en attaque. "Ce genre de tournois offre aux joueurs l'opportunité de jouer un bon nombre de rencontres, dans une courte période. Il offre également la possibilité aux joueurs d'augmenter le volume de travail et aux entraîneurs, de faire évoluer la composante du groupe et apporter les corrections qu'il faut", explique M. Bettahrat. La sélection algérienne de goal-ball mettra en jeu sa couronne africaine, dans moins de deux mois à Nairobi, lors de CAN-2013, qualificative au Mondial prévu à Espoo en Finlande du 26 juin au 7 juillet 2014. APS

CHAMPIONNAT DE CROATIE

Sixième but pour l'Algérien Hilal Soudani

L'attaquant international algérien, Hilal Soudani, a inscrit son 6^e but en championnat de Croatie de football lors de la difficile victoire à domicile de son équipe Dinamo Zagreb face à Rijeka (1-0) dimanche soir pour le compte de la 12^e journée de l'épreuve. Grâce à ce but intervenu à trente secondes de la fin du temps additionnel de la partie, l'ancien buteur du championnat d'Algérie, saison

2010-2011, devient le deuxième meilleur baroudeur de la compétition devancé de seulement une réalisation par le joueur de Rijeka, Leon Benko. L'ancien attaquant vedette de l'ASO Chlef, qui avait rejoint Dinamo l'été passé en provenance de Vitoria Guimaraes (Div 1, Portugal), a permis également à cette occasion à son équipe de s'emparer seule de la tête du classement du championnat avec 27 points.

Soudani (25 ans) est attendu lundi au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) pour débiter les préparatifs de la sélection algérienne, dont il est actuellement le meilleur buteur avec 9 buts, en vue du match en déplacement face au Burkina Faso samedi prochain en aller du tour des barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

APS

CHAMPIONNAT DE TURQUIE

Djebbour ouvre son compteur but



L'international algérien, Rafik Djebbour, a signé son premier but en championnat de Turquie de football lors de la victoire de son équipe Sivasspor face à Gençlebirilgi (2-0) dimanche soir pour le compte de la 7^e journée de l'épreuve. Entré en cours de jeu, à la 64^e minute de la partie alors que son équipe menait par 1 à 0, l'attaquant algérien, qui faisait sa quatrième apparition sous les couleurs du club turc, a doublé la mise à la 88^e. Cette réalisation intervient quatre jours après que le joueur de 29 ans a ouvert son compteur but lors du large succès de

Sivasspor face à Oguzhanspor (5-0) pour le compte du deuxième tour de la coupe de Turquie. Djebbour, qui avait manqué le précédent match de la sélection algérienne contre le Mali (victoire 1-0), car se trouvant à cette période-là sans club (son transfert à Sivasspor s'est fait deux jours avant la rencontre en provenance du champion de Grèce l'Olympiakos), est de nouveau écarté des rangs des Verts pour le rendez-vous en déplacement contre Burkina Faso le 12 courant en aller des barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

APS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE MEDEA
SERVICE DE DEVELOPPEMENT
DES INFRASTRUCTURES DE BASE
N° : 985 /SDIB/DTP/2013
NIF : 0 991 2601 9 0002 38

& MISE EN DEMEURE &

L'entreprise SARL H2B ROUTE représentée par Monsieur LOUCIF Rabeh, élisant Galerie commerciale route de la gare local n°11 Boumerdes, titulaire du Marché N° 188/B.E/2012, souscrit en date du 03/06/2012, visé par le comité des marchés publics de la wilaya de Médéa sous le N° 407 en date du 19/12/2012, visé par le contrôle financier de la wilaya de Médéa sous le N° 3559 en date du 31/12/2012, signé par le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Médéa en date 02/01/2013 et ayant pour objet la réalisation des travaux du projet : **Lot n°02 : Modernisation de la RN18A entre Fraihia et Beni Slimane**, dans le cadre de l'opération _ Modernisation de la RN18A sur 8.3 kms entre la RN18 Bouskene et Beni Slimane –

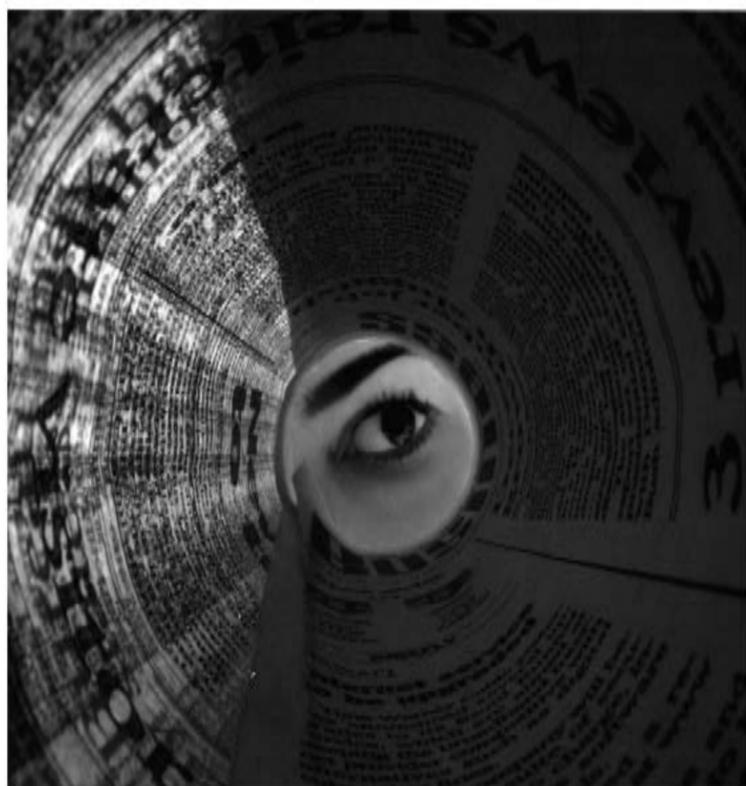
- Vu qu'aucune suite effective n'a été donnée à nos envois, réunions de travail et mises en demeure N° 01 en date du 12/05/2013 sous le N°513/SDIB/DTP/2013, N° 02 en date du 06/06/2013 sous le N°605/SDIB/DTP/2013 et N° 03 en date du 11/09/2013 sous le N°935/SDIB/DTP/2013.
- Vu le glissement des délais contractuels par rapport à l'avancement faible des travaux (20 % avancement physique par rapport à 95 % de consommation des délais).

L'entreprise est **mise en demeure** dans un délai de (03) Trois jours à compter de la date de Publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public – **BOMOP** – pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels, et augmenter la cadence des travaux.

Faute de quoi, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, et il sera procédé à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Midi Libre n° 1998 | Mardi 8 octobre 2013 - ANEP - 544 976

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Cité administrative Wilaya de Boumerdes.
Identification fiscale : 00035 010 840 878

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°08 / 2013

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la **Réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) 300 PF /60 Lits à Tidjelabine.**

- **Tranche ferme** : Bloc administration, bloc bureau d'accueil, Bloc salles de cours, Blocs ateliers, Bloc réfectoire et VRD
- **Tranche conditionnelle** : Bloc salle polyvalente, Bloc internat, bloc logements d'astreinte (F4), Bloc logements d'astreinte (F3) et complément VRD

Les entreprises qualifiées en bâtiment activité-principale catégorie 3 et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation professionnelle (Bloc 07, 2^{ème} étage, service technique, bureau des marchés N° 07), cité administrative Wilaya de Boumerdes.

Le dossier de soumission doit être constitué de deux (02) offres distinctes :

Offre Technique : doit contenir les pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint dûment renseigné et signée.
- Instruction aux soumissionnaires signée et paraphée.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
- Une copie du certificat de qualification 3 et plus (activité principale Bâtiment).
- Une copie de l'extrait de registre du commerce.
- Les bilans financiers des trois dernières années (2010, 2011 et 2012) visés par les services des impôts.
- Les attestations des organismes de la sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2011 déléguée par CNRC (antenne locale) pour les personnes morales.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- La liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (diplômes pour l'encadrement; cartes grises et factures d'achat pour le matériel ou contrats de location notariés).
- Attestations de bonne exécution valorisées et signées par les maîtres d'ouvrage.
- Déclaration de probité selon modèle ci-joint dûment renseigné et signée.
- Planning d'exécution des travaux
- Extrait de rôle apuré ou échéancier
- Les références bancaires (RIB).
- Le numéro d'identification statistique (NIS).

Offre Financière : doit contenir les pièces suivantes :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint dûment renseigné et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre signé par le soumissionnaire.

Les deux offres susmentionnées technique et financière, doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes et anonymes et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et cachetée adressée à Monsieur le Directeur de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes portant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir**Avis d'appel d'offre national restreint N° 08 / 2013**

Projet : Réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) 300 PF /60 Lits à Tidjelabine.

Les soumissionnaires présenteront un (01) exemplaire de l'offre

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est fixé aux 15^{ème} jours à compter de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux avant 10h30.

La date d'ouverture des plis aura lieu le 15^{ème} jour à 11h00 au niveau du siège de la Direction de la Formation Professionnelle de Boumerdes.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres, et ce à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 1998 | Mardi 8 octobre 2013 - ANEP - 544 974

Cuisine

Chien de mer en sauce rouge



Ingrédients

1kg de chien de mer en tranches
1 gousse d'ail
1 piment
1 pincée de cumin
1c. à café de Paprika
3 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation

Laver les tranches de chien de mer, les couper en deux ou en 3. Les Mettre dans une marmite.

Faire une petite sauce avec l'ail écrasé, piment, poivre noir, cumin, paprika, sel. Arroser d'huile et faire revenir dans une petite casserole pendant 10mn.

Verser la sauce sur le poisson, recouvrir d'un demi litre d'eau et laisser cuire à feu doux pendant 30mn.

Fondant au citron



Ingrédients

200 g de beurre mou
150 g de sucre
200 g de farine
4 œufs
1 citron
1 pincée de sel

Préparation

Faire bouillir une petite casserole d'eau. Laver, sécher le citron et prélever le zeste. Plonger les zestes 1 min dans l'eau bouillante, les égoutter puis réserver. Presser le jus du citron

Préchauffer le four th 5/6 (160°)

Dans un récipient, travailler le beurre ramolli au fouet jusqu'à ce qu'il prenne une consistance crémeuse, ajouter le sucre en pluie, sans cesser de fouetter.

Séparer les blancs des jaunes d'œufs.

Dans le récipient de beurre, incorporer au fouet les jaunes un à un.

Incorporer la farine à la spatule et enfin les zestes et le jus de citron

Monter les blancs en neige avec le sel puis les incorporer délicatement à la pâte Beurrer un moule à manqué et verser la pâte

Enfourner et faire cuire 35 min (respecter le temps de cuisson pour que le gâteau soit fondant)

Démouler le fondant au citron sur une grille

Servir tiède ou refroidi

COUPES DE CHEVEUX Astuces anti-âge

Gagnez quelques années grâce à votre coupe de cheveux, c'est possible. Adoptez la bonne coupe et la couleur qu'il vous faut pour dissimuler quelques rides et redonner de l'éclat à votre visage. Suivez les conseils « anti-âge » et offrez-vous, un véritable coup de jeune, en quelques coups de ciseaux.

La bonne coupe Il faut ni faire trop court, ni trop long :

On opte pour la mi-longueur. On va coordonner la structure de la coupe avec les notions de visagisme. En effet, avec les années, la peau perd de l'élasticité, on va donc créer des volumes avec des jeux d'ombre et de lumière pour essayer de masquer les rides. L'idée, c'est de travailler des coupes naturelles et des dégradés afin d'adoucir le visage et d'éviter d'endurcir les traits.

Peut-on oser du très court passé un certain âge ?

On évite la coupe à la garçonne. En effet, le court accentue les lignes dures et met le visage à nu. On gardera donc des bases effilées qui vont créer du relief. Finalement, le visage sera adouci et affiné.

Le long jusqu'à quel âge ?

Le long est à éviter à partir d'un certain âge. On préfère le mi-long avec un effet dégradé qui permet de travailler des lignes plus légères autour du visage, comme par exemple des mèches qui corrigent les endroits les plus disgracieux.

La frange

Apartir de 40 ans, on optera plutôt pour des mèches en mouvement qui cachent le front. On peut, par exemple, créer des mouvements courts sur l'avant qui cacheront les rides du visage.

La bonne couleur

Naturellement, le métabolisme humain fait que le cheveu s'éclaircit avec l'âge. Ce qui, finalement, adoucit le visage qui a tendance à s'endurcir naturellement avec le temps.

La couleur peut aussi permettre d'éclaircir les cheveux afin d'adoucir encore plus les traits. On peut aussi opter pour des



colorations chaudes, dorées et cuivrées. Cependant, on évite de travailler sur des colorations uniformes, et on préfère la bicoloration pour créer une couleur douce et naturelle tout en relief.

Les couleurs à éviter :

les extrêmes comme le noir profond, les blonds très platines, le rouge, le violet trop intense.

Peut-on oser garder les cheveux gris sans faire grand-mère ?

Oui à certaines conditions :

-On ne garde pas les cheveux blancs sur des cheveux longs car le blanc serait trop important par rapport au visage.

-Il faut que le blanc soit beau et entretenu car le blanc devient vite jaune et terne.

MAIN VERTE

Des roses miniatures au balcon

cons est la sécheresse imposée aux plantes si l'arrosage est différé. Une plante qui peut étaler ses racines dans le sol peut aller chercher l'humidité assez loin; ce n'est bien sûr pas le cas d'une plante en pot : si la terre du pot est sèche, c'est sec !

Bien acheter

Il se trouve fort heureusement des variétés de rosiers qui supportent bien la sécheresse. Préférez les roses miniatures : le pied a des besoins moindres, et la taille des fleurs est esthétiquement plus adaptée à un contenant et un espace réduit.

Plantation

Disposez au fond du pot une couche de gravier ou de billes d'argile expansée pour assurer un bon drainage, essentiel pour ne pas risquer le pourrissement des racines.

Vous planterez le rosier dans un mélange à part égales de terreau, de compost et de terre de jardin.

Entretien

Veillez à arroser régulièrement (sensiblement 2 fois par semaine en été), mais laissez sécher la terre entre 2 arrosages.

Ne surtout pas tomber dans le piège des petits arrosages quotidiens, qui maintiennent la motte humide et ne valent rien.



Il est possible d'agrémenter un coin de balcon avec de jolis rosiers miniatures. Avec un bon départ et des soins réguliers, vous arriverez à les garder d'une année sur l'autre...

Une contrainte : la sécheresse

La principale contrainte apportée par les cultures en pot sur les bal-

Trucs et astuces

Roseaux qui se maintiennent bien



Si vous avez cueilli des roseaux, pulvérissez, sur leurs duvets, de la laque à cheveux. Ils se maintiendront mieux.

Narcisses, iris, des fleurs toxiques



Ce sont de belles empoisonneuses. En effet, elles rejettent une substance toxique pour les autres fleurs. Si vous voulez faire un bouquet avec ces fleurs, mettez-les dans un vase séparé.

Eviter que le mimosa et les lilas ne se fanent



Pour éviter qu'il ne se fane trop vite, écrasez le bout du rameau avec un marteau et mettez en vase. Il durera plus longtemps. Le mimosa et les roses subiront le même traitement.

Prolonger la vie des coquelicots, dahlias, pivoines



Prolongez la vie de vos dahlias, coquelicots, pavots, pivoines, en brûlant sur quelques millimètres le bout de leurs tiges.

Mots Fléchés N°09

prépare- rai mon examen de crampes	↓	elle fend la vague moyen de transport	↓	petit étang	↓	canal de salin	↓	beau perro- quet	↓	débrous- sailer primor- diaux	↓	étouffes fines	↓
↓		↓		réviser		logique						qualité du caou- tchouc	↓
pèserai la caisse curerez la façade	→							suffisam- ment parc ani- malier	→				
↓								↓		crotté	→		
châtié	→				seras au- dessus	→				↓	n'avoue pas	↓	
étoile de mer	↓				↓	arrosera		enduits d'huile sicle militaire	→				support de quartier
mot de liaison	→		anneau marin	→				décapité	→				↓
rapide	↓		↓	fit des vers	→			il vaut de l'or	↓	partie de l'œil	→		
cri de muletier	↓	bonne copine	→	ardent	→		vieux bison	→		↓	pénurie		c'est le césium
↓		écrasés	↓	habitant du large	↓			associé	→				aérienne
vaste salle	↓	piquet	→			gaine	→						sables mou- vants
↓		polites- ses	↓		outil de canotier	→	légume de soupe	↓			fait d'hiver	→	
pas très dodue	→				arrêts de travail	↓							ronde et aplatie
↓									espèces récentes	→			
travaille la terre	→					levant	→			neige durcie	→		
encore !	↓					écolier	↓			satis- faites	↓		
↓			asticot	→			mesure agraire	→				face de dé	
			crochet mural	↓			partie d'écluse	↓				lieu de combat	
coupe en deux	↓	manteau	→								petit alu- minium	→	
↓		plane	↓			prétendre	→				déesse de fellah	↓	finassa
de bon matin	→					élément de cercle	↓						
expulser	↓				pas très claire	→							désinen- ce verbale
↓					alias Gaïa	↓		épouses de sou- verain	→				
purqatif	→						mettra en ordre	→					

SUDOKU	N°09	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°08	FLECHES 08

8					6	7	3
			8	4	2		
			7	9			1
	9			6		1	
		1			3		
	2		8			5	
9			4	2			
		6	7	9			
1	3	4					7

9	7	1	2	6	3	4	5	8
5	6	2	7	8	4	1	9	3
8	3	4	1	9	5	7	6	2
4	5	7	9	2	1	8	3	6
1	8	9	4	3	6	2	7	5
6	2	3	5	7	8	9	4	1
3	1	5	8	4	9	6	2	7
7	9	6	3	1	2	5	8	4
2	4	8	6	5	7	3	1	9

• A • D • D • D • A • R • A
IRREVERENCIEUX
• T E L E V I S E E • C R I
PIPELET • T R I E • A
• F E T E R • E T E R N E L
V I T E • S E V E • A T R E
• C E R B E R E • F I E R •
T I R E U R • N A I S • O R
• E • S T O U T • L • A N A
G L U • I N T E R E S S E S
• • T I N T E R A • A S • E
P A I R E • R A T E L I E R
• C L O R A I S • T E S T •
B A I N • I N • P R E T R E
• U S I T E • B U E • A I L
B L A S E • A L E S A • E S
• E T A T I S E • I B E R E
U S I N A • S T E L E S • N
• • O T I T E S • L E S E E
B O N • T O N • R O S E A U
• U S A • P E P I N • S U R

Lac Natron : il transforme les animaux en... statues

Le lac Natron, en Tanzanie, est l'un des lacs les plus calmes d'Afrique. Tellement calme que c'en est presque mortel. En 2011, le photographe Nick Brandt s'est rendu auprès du lac lorsque celui était à un bas niveau.

Quelle n'a été sa surprise en découvrant les corps pétrifiés de nombreux animaux. Quelques algues, une seule espèce de poisson et une colonie de flamands nains. Voilà les seules espèces irréductibles à braver les eaux du lac Natron, en Tanzanie. Tous les autres, qui ont la mauvaise idée de s'aventurer dans ou près des eaux du lac finissent inévitablement calcifiés. Lorsqu'il s'est rendu sur les rives du lac, le photographe Nick Brandt a dû se rendre à l'évidence : il existe, en Afrique, un lac qui transforme les animaux en statue de pierre. "Lorsque j'ai aperçu ces créatures pour la première fois, sur le lac, j'étais stupéfait. J'ai ensuite voulu les mettre en scène comme s'ils étaient encore vivants", explique-t-il, repris par le Smithsonian Mag. Pendant plusieurs semaines, le photographe a récolté des spécimens particulièrement bien conservés auprès des locaux. "Lorsque j'ai pu récupérer le corps complet d'un aigle, c'était extraordinaire", s'exclame-t-il. La réalité est, en revanche, un peu plus compliquée pour l'écosystème du lac Natron.

Un lac salé et très alcalin

Situé au nord de la Tanzanie, le lac Natron est, à la différence de la plupart des lacs (qui contiennent de l'eau douce), un lac salé. Autrement dit, il contient de l'eau recelant de grandes quantités de sel, ce qui permet à cette eau d'arriver dans le lac mais lui empêche de s'en échapper. Elle peut seulement se dissiper par évaporation. Dans le monde, les lacs salés sont peu

fréquents. Les plus connus sont la Mer Morte, le Grand Lac Salé en Amérique ou encore la Mer Caspienne. En revanche, contrairement à ces derniers, le lac Natron est extrêmement alcalin. Cela signifie que son pH est supérieur au pH neutre qui est de 7. D'après les mesures réalisées par des scientifiques, le pH du lac est de 10,5, soit presque aussi élevé que celui de l'ammoniac qui est de 11,6. Si le milieu est aussi alcalin, c'est à cause des grandes quantités de natron (mélange de soude et de bicarbonate de sodium) contenues dans l'eau et qui ont donné son nom au lac. Par conséquent, le moindre contact avec l'eau peut s'avérer dangereux, que ce soit pour les humains ou pour les animaux. "L'eau est tellement caustique qu'elle inflige une douleur incroyable à la moindre petite coupure. D'ailleurs, personne ne va jamais y nager, ce serait complétement fou", témoigne le photographe, repris par LiveScience.

Un écosystème un peu spécial

Comme on peut l'imaginer, seules quelques espèces peuvent endurer cet environnement et ces conditions très particulières. Avec un pH de 10,5 et une eau qui peut chauffer jusqu'à 60 degrés, seules quelques algues et trois espèces de poissons dont deux endémiques au lac (Alcolapia latilabris, Alcolapia ndalalani et Alcolapia alcalica qui n'est pas endémique), supportent ces conditions de vie. Une colonie de flamants nains vient, tout de même, se reproduire sur les rives du lac Natron, afin de se nourrir de ses micro-algues, notamment les spirulines présentes en grandes quantités. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'a été tourné le film "Les Ailes Pourpres" réalisé par Matthew Aeberhard et Leander Ward. En revanche, de nombreuses espèces traversent à leurs risques et périls ce territoire. Régulièrement, de nombreux oiseaux et chauves-souris le survolent et malheureusement, s'y "écrasent". Nick Brandt pense que les eaux denses et



chimiques du lac agissent comme un miroir donnant l'impression aux oiseaux qu'ils volent toujours dans le ciel. Des spécimens pétrifiés Une fois les animaux tombés dans le lac, les éléments chimiques agissent et transforment les corps, les pétrifiant totalement. Néanmoins, "personne ne sait exactement comment ils meurent", s'étonne le photographe dans son livre intitulé *Across The Ravaged*

Land. Lorsque la saison sèche arrive, l'eau se retire et laisse derrière elle ces carcasses desséchées, figées et mystérieuses. Pour la série de photo intitulée *The Calcified*, parue dans le numéro du *New Scientist* de ce mois-ci, Nick Brandt précise que les animaux ont été mis en scène. Mais leur position est exactement celle dans laquelle ils ont été retrouvés.

Les Vikings, plus sociables qu'on ne le pensait...

Est si les Vikings avaient été un peu plus sociable que l'Histoire ne le laissait supposer ? Des chercheurs de l'Université de Coventry, au Royaume-Uni, ont découvert que les sociétés islandaises possédaient de véritables relations sociales plus complexes qu'on ne le pensait. Cela pourrait être la fin d'un mythe, celui de la barbarie et de la sauvagerie des Vikings. Grâce à l'étude d'un ancien manuscrit islandais, les scientifiques Pádraig Mac Carron et Ralph

Kenna, ont pu analyser en détails, les relations qui régissaient les sociétés viking. Et, il semblerait que les Vikings n'étaient pas si sauvages, mais plutôt assez sociales **Pas si sauvages...**

Avec cette méthode, Pádraig Mac Carron et Ralph Kenna ont réussi à cartographier les relations sociales reliant plus de 1.500 personnes apparaissant dans 18 sagas, y compris cinq histoires particulièrement connues. Ils ont ainsi découvert que les sagas familiales islandaises étaient assez

différentes de celles décrites en Europe, mais bien moins primitives et brutales qu'ils le pensaient. La société islandaise, en général, possédait en fait de véritables réseaux sociaux. De plus, elle possédait une structure bien différente de celles décrites dans de nombreuses œuvres littéraires inspirées de la culture nordique, notamment *Le Seigneur des Anneaux*. "Cette analyse quantitative est très différente des approches traditionnelles comparatives des textes anciens. Ces dernières

se concentrent plus sur les aspects qualitatifs", explique le professeur Ralph Kenna, repris par *Science Daily*. Les deux scientifiques ont privilégié l'étude des interactions plutôt que des individus et des événements. Une technique qui apporte de nouveaux points de vue comme, par exemple, celui estimant que les sociétés islandaises possédaient des aspects similaires à ceux des réseaux sociaux actuels.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CATHÉTER EMBOLECTOMY

Inventeur : Dr Thomas Fogarty **Date :** 1963 **Lieu :** Grande-Bretagne

Le cathéter embolectomy a été inventé par le Dr Thomas Fogarty et breveté en 1963. Le cathéter embolectomy est composé d'un tube creux, de la largeur d'un crayon, avec un petit ballon gonflable attaché au bout. Le mot cathéter provient du grec. Son premier prototype a été conçu dans son grenier en utilisant ce qu'il avait sous la main soit un tube creux et un gant chirurgical en latex.



NOS JOURS HEUREUX



20h45



incent Rousseau va diriger pour la première fois de sa vie une colonie de vacances. Dès le départ en train, les enfants sont ingérables : l'une a perdu sa valise, l'autre assomme tout le monde de questions... A leur arrivée au château, animateurs et enfants s'installent. Commence alors le quotidien houleux de cette colonie. Entre les animateurs complètement déjantés, les gamins intenable et les visites surprises de «Jeunesse et Sport», ces trois semaines vont être plus mouvementées que prévues

AU COEUR DE L'ENQUÊTE FLICS DE CHOCS CONTRE TRAFIQUANTS: COMMENT...



22h35



A 30 km de la Suisse et 15 de l'Allemagne, Mulhouse est une plaque tournante de la drogue en France. A chaque quartier sa spécialité. Actuellement, ce qui inquiète le plus les enquêteurs de la brigade anti-criminalité, c'est le développement du marché de la drogue réputée la plus dangereuse : l'héroïne. On la trouve de plus en plus facilement et à des prix cassés. C'est devenu un problème de santé publique qui gangrène la ville. David et son équipe de la BAC vont tenter d'y mettre un terme. Pour démanteler ces mafias très organisées venues des pays de l'Est, ils vont devoir pénétrer des milieux opaques où règne la loi du silence

DANS LE SECRET DU MONT-DE-PIÉTÉ



22h35



Au mont-de-piété de Bordeaux, c'est la cohue. Beaucoup de femmes viennent gager leurs bijoux. Certaines pour pouvoir faire face à des échéances proches, d'autres parce qu'elles sont complètement acculées. Ainsi, cette femme en pleurs vient supplier pour que les bijoux qu'elle a gagés, auxquels elle est affectivement très attachée, mais dont elle n'a pu acquitter les intérêts, ne soient pas présentés à la prochaine vente aux enchères. Elle les perdrait alors définitivement. Au mont-de-piété de Boulogne-sur-Mer, la femme de Max, qui est en instance de divorce, a accepté de lui confier les bijoux qu'il lui avait offerts du temps où il en avait les moyens, afin qu'il puisse les gager et nourrir ses deux filles

ORPAILLEUR



20h45



Dix-huit ans après avoir quitté sa terre natale, Rod, jeune Parisien d'origine guyanaise, rentre au pays après la disparition de son frère aîné. Gonz, son ami d'enfance des cités, fait partie du voyage. À Cayenne, la révélation d'un douloureux secret de famille pousse Rod dans une quête effrénée de vérité. Il fait la connaissance de Yann, une jeune guide de tourisme écologique très remontée contre les méfaits de l'orpillage clandestin. Tous les trois seront dès lors pris dans un engrenage, entraînés au bout fleuve, au coeur de la forêt amazonienne, dans le milieu hostile et archaïque des orpailleurs clandestins voir



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'ÎLE DES VÉRITÉS 3



20h30



Pour cette 3ème saison de L'Île Des Vérités, 6 filles et 6 garçons vont rejoindre le paradis sur terre : Tahiti ! Pendant plusieurs semaines, ces 12 fortes personnalités qui ne se connaissaient pas vont vivre ensemble dans une villa d'exception au bord de l'eau... Mais attention, à 22 000 kilomètres de la France, au coeur du Pacifique, cette île de rêve va leur réserver bien des surprises... Sans qu'ils le sachent, des proches ont accepté de traverser la planète pour venir leur dire des vérités qu'ils n'arrivaient pas à leur avouer... Que viennent-ils leur annoncer ? Comment réagiront-ils face à ces révélations ? Comment accepter ces vérités ?

OFF ! SECRETS ET COULISSES



23h00



Deux jours, une centaine de kilomètres d'étals, deux millions de visiteurs... Chaque année à la rentrée (en 2013, dès la fin des vacances scolaires), la capitale des Flandres devient, le temps d'un week-end, la plus grande brocante d'Europe. L'événement dépasse les frontières de la France puisque des centaines de professionnels et des milliers de «bradeux» (ainsi surnomme-t-on les acheteurs) viennent de Belgique, des Pays-Bas, mais aussi d'Angleterre. Littéralement envahi par une gigantesque marée humaine, c'est tout le centre-ville de Lille qui se trouve bloqué, tandis que le service événementiel de la mairie est tout entier mobilisé pour l'occasion...

ON NE CHOISIT PAS SES VOISINS LE MANS/CAEN



20h50



Karine Le Marchand et Stéphane Plaza déclarent la guerre aux querelles de voisinage ! Nuisances sonores, droit de passage contesté, clôture mal placée, les sources de conflits entre voisins sont nombreuses. Karine Le Marchand et Stéphane Plaza vont joindre leurs forces et leur pouvoir de persuasion pour résoudre un conflit opposant des voisins qui se font vivre l'enfer. «Le Mans». Aujourd'hui, les deux présentateurs ont rendez-vous à Champagné, près du Mans. L'objet du conflit : une éolienne de 11,50 mètres de haut qui a provoqué une véritable guerre des clans ! - «Caen». Monique, 71 ans, vit mal la présence d'un jeune couple de noctambules au-dessus son appartement

MENTALIST LE REPENTI



20h50



Le corps d'un homme qui porte des marques de coups violents est retrouvé sur un parcours de golf. Sa soeur révèle à Lisbon qu'il était autrefois membre d'un gang qu'il avait quitté depuis trois ans. Il travaillait depuis dans une agence immobilière, après avoir apparemment rompu avec ce passé trouble. Mais Grace découvre qu'il avait été admis aux urgences à trois reprises en un an pour diverses blessures. L'équipe suit la piste d'une vengeance au sein du gang



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clié 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Jesse Williams

bientôt papa !

Jesse Williams et son épouse, Aryn Drake-Lee, attendent leur premier enfant. Une source proche de l'acteur précise que la naissance est prévue pour décembre.



Lucy Liu

le retour pour promouvoir sa série !

Devenue très discrète depuis quelques années, Lucy Liu a progressivement délaissé le cinéma pour s'essayer au théâtre à Broadway ou faire son retour à la télévision.

Pauline Ducruet

l'autre beauté de Monaco

Charlotte Casiraghi a longtemps représenté l'atout charme de Monaco. Pauline Ducruet la fille de Stéphanie de Monaco et Daniel Ducruet semble toutefois prête à prendre la relève.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h23
Dohr	12h36
Asr	15h52
Maghreb	18h26
Icha	19h44

TASSILI AIRLINES

50% de réduction sur les vols de Tassili Airlines pour l'Aïd el-Adha



La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) a annoncé, dimanche dernier, la reconduction de la réduction de 50% des tarifs sur ses vols à destination des villes du nord du pays, à l'occasion de l'Aïd el-Adha, jusqu'au 19 octobre. "Afin de permettre aux citoyens des villes du nord du pays de bénéficier pour une durée supplémentaire allant jusqu'au 19 octobre de cette réduction et d'accéder à un service aérien optimal en empruntant les vols à partir d'Alger vers les villes d'Oran, Constantine et Annaba ainsi qu'au départ de ces dernières vers la capitale, la réduction de 50% sur les prix des billets a été reconduite à l'occasion de l'Aïd el-Adha", souligne TAL.

Les nouveaux tarifs promotionnels de Tassili Airlines concernent les lignes Alger-Oran-Alger (3.999 DA), Alger-Constantine-Alger (3.531 DA) et Alger-Annaba-Alger (4.350DA). Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, est entrée sur le réseau du transport domestique grand public en mars dernier à travers un programme d'exploitation desservant actuellement les villes d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Béjaïa, Jijel, Sétif, Ghardaïa, El-Oued, Hassi Messaoud, Adrar, Illizi, Tamanrasset et Djanet. La compagnie exploite actuellement douze avions représentant une capacité totale de 1.064 sièges.

CONTREBANDE À LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MALIENNE Arrestation de 20 personnes dont 5 étrangers

Vingt personnes, dont cinq de nationalités étrangères, ont été arrêtées samedi au niveau de la zone frontalière entre Timiaouine-Bordj Badji Mokhtar et la ville malienne de In Khalil lors d'une embuscade dressée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 6^e Région militaire, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Au cours d'une embuscade dressée par un détachement de l'Armée nationale

populaire (ANP) relevant de la 6^e Région militaire, au niveau de la zone frontalière entre Timiaouine-Bordj Badji Mokhtar et la ville malienne de In Khalil, le samedi 5 octobre 2013 à 6 h du matin, les éléments de l'ANP ont réussi à intercepter un convoi composée de onze véhicules 4x4, chargés de produits destinés à la contrebande", précise le communiqué. L'opération a permis également de saisir 200 litres d'huile moteur et 48 quintaux de denrées alimentaires (semoule, sucre, huile,...).

APPLICATION DE LA NOUVELLE GRILLE DES SALAIRES Algérie Poste rassure ses travailleurs

La direction d'Algérie Poste a rassuré l'ensemble de ses travailleurs que tous les engagements pris concernant la nouvelle grille des salaires "ont été mis en œuvre et achevés. Algérie Poste tient à rassurer l'ensemble de ses travailleurs que tous les engagements pris ont été mis en œuvre et achevés et que le dernier (engagement) est en cours", a indiqué un communiqué de la direction générale de cet établissement public. "Il s'agit de la nouvelle grille des salaires et la transposition vers la nouvelle nomenclature des postes de travail, dont l'exécution est à un stade très avancé, conformément au calendrier annoncé et respecté minutieusement", a précisé la même source. "Après l'achèvement des travaux, les informations relatives à ce dernier engagement, qui sera appliqué à la lettre, seront portées à la connaissance de l'ensemble des acteurs concernés par la voie formelle, authentique et officielle", a

assuré la direction d'Algérie Poste, précisant que "le barème de l'IRG appliqué dans la mise en œuvre de l'avant-dernier engagement est conforme à la réglementation en vigueur". Algérie Poste demande à son personnel, ainsi qu'à la corporation médiatique de "ne tenir compte que des informations officielles qui peuvent être obtenues et vérifiées auprès de la source autorisée par la direction générale et ne publier que les informations qui relèvent du domaine public et faire abstraction des questions internes de l'établissement et qui ne relèvent pas du domaine public". Il faut dire que cette annonce intervient à quelques jours de l'Aïd el-Adha où les bureaux de poste connaissent une affluence assez spéciale. Un débrayage de la part des employés n'arrangerait pas les affaires des citoyens encore moins ceux de l'entreprise publique qui risque de se retrouver dans une situation vraiment embarrassante.

EGALITÉ DES GENRES DANS LES MÉDIAS

Un débat de 3 jours à Alger

Plusieurs experts et spécialistes participent à un atelier, dont les travaux ont débuté dimanche à Alger, en vue d'élaborer une stratégie sur la promotion de l'égalité des genres dans les médias. Cette rencontre qui prendra fin mardi, est organisée par l'Etablissement public de la télévision algérienne (EPTV), mandatée par l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), sous le thème "Renforcement des capacités sur les indicateurs d'égalité des genres au sein de la télévision et de la radio algériennes", indique lundi un communiqué de la Télévision algérienne. L'atelier s'inscrit

dans le cadre du projet intitulé «Indicateurs de genres dans les médias» visant à contribuer au "développement social des médias, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, ayant en commun le même cadre professionnel, et améliorer et valoriser l'image des femmes dans les médias", précise la même source. Le projet, financé par l'UAR et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), concerne sept pays : l'Algérie, le Sénégal, le Togo, le Bénin, le Cameroun, le Kenya et la Namibie.

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES L'Aïd el-Adha célébré le 15 octobre en Algérie

L'Aïd el-Adha sera célébré mardi 10 dhou el-hidja 1434 de l'Hégire, correspondant au 15 octobre 2013, a annoncé, dimanche, dans un communiqué le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. La prière de l'Aïd el-Adha à Alger et ses environs débutera à 7h15. A la suite de l'observation du croissant lunaire samedi soir 29 dhou el-quida 1434 de l'Hégire,

correspondant au 5 octobre 2013, le ministère affirme que dimanche est le 1^{er} dhou el-hidja 1434 de l'Hégire correspondant au 15 octobre 2013. Pour les pèlerins, le stationnement au mont Arafat aura lieu le lundi 9 dhou el-hidja 1434 de l'Hégire correspondant au 14 octobre 2013. Les musulmans peuvent jeûner ce jour béni

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Vers le renforcement dans le domaine des médias



Algérie et la France veulent renforcer leur coopération bilatérale dans le domaine des médias, a indiqué hier à Alger la présidente de "France Médias Monde", Marie-Christine Saragosse. «Nous avons une envie commune de développer une relation plus étroite (dans le domaine des médias)», a déclaré Mme Saragosse à l'issue d'un entretien avec le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel. Elle a précisé que sa rencontre avec M. Messahel a porté sur "le renforcement de la coopération entre les deux pays à travers

notamment l'échange du savoir-faire, des contenus de la télévision et de la radio, ainsi que le domaine de la formation". Mme Saragosse, en visite en Algérie, a mis en avant "la volonté des deux parties de travailler pour la réalisation des différents projets en commun". "Nous espérons avancer pour conclure prochainement des accords dans le domaine audiovisuel et (...) travailler ensemble sur les nouveaux médias et les appuis techniques", a-t-elle souligné, ajoutant que les deux pays ont "beaucoup d'expériences et de savoir-faire à partager".